Budget détaillé des dépenses de la Province du Manitoba

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1989

déposé pour adoption lors de la première session

de la trente-quatrième législature

L.'hon. Clayton Manness
Ministre des finances
Province du Manitoba

89-00098/

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire du Budget des dépenses principal	page	1			
Sommaire des dépenses en capital	page	2			
Législation (I)	pages	3 à 6	.....	résolutions nos	1 à 4
Conseil exécutif (II)	pages	7 et 8	.....	résolutions nos	5 et 6
Agriculture (III)	pages	9 à 16	.....	résolutions nos	7 à 19
Procureur général (IV)	pages	17 à 25	.....	résolutions nos	20 à 26
Développement de l'entreprise et Tourisme (XXXIII)	page	26			
Fonction publique (XVII)	pages	27 à 30	.....	résolutions nos	27 à 29
Services communautaires (IX)	pages	31 à 36	.....	résolutions nos	30 à 33
Consommation, Corporations et Coopératives (V)	pages	37 à 40	.....	résolutions nos	34 à 37
Développement coopératif (VI)	page	41			
Investissements de l'État (XXII)	pages	42 et 43			
Culture, Patrimoine et Loisirs (XIV)	pages	44 à 49	.....	résolutions nos	38 à 40
Éducation (XVI)	pages	50 à 58	.....	résolutions nos	41 à 48
Services de l'emploi et Sécurité économique (XXXIV) ...	pages	59 à 65	.....	résolutions nos	49 à 53
Énergie et Mines (XXIII)	pages	66 à 69	.....	résolutions nos	54 à 57
Environnement et Sécurité et hygiène du travail (XXXI).	pages	70 à 73	.....	résolutions nos	58 à 62
Finances (VII)	pages	74 à 79	.....	résolutions nos	63 à 70
Services du Gouvernement (VIII)	pages	80 à 87	.....	résolutions nos	71 à 77
Santé (XXI)	pages	88 à 96	.....	résolutions nos	78 à 84
Voirie et Transport (XV)	pages	97 à 105	.....	résolutions nos	85 à 92
Logement (XXX)	pages	106 à 109	.....	résolutions nos	93 à 97
Industrie, Commerce et Tourisme (X)	pages	110 à 118	.....	résolutions nos	98 à 106
Travail (XI)	pages	119 à 122	.....	résolutions nos	107 et 108
Affaires municipales (XIII)	pages	123 à 126	.....	résolutions nos	109 à 117
Ressources naturelles (XII)	pages	127 à 141	.....	résolutions nos	118 à 129
Affaires du Nord (XIX)	pages	142 à 148	.....	résolutions nos	130 à 135
Direction générale des services aux personnes âgées (XXIV)	page	149	.....	résolution no	136
Affaires urbaines (XX)	pages	150 à 153	.....	résolutions nos	137 à 140
Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba (XXVI)	pages	154 à 156	.....	résolution no	141
Allégement des taux d'intérêt élevés (XXVIII)	page	157			
Crédits - Inondations et urgences diverses (XVIII)	page	158	.....	résolution no	142
Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux (XXXV)	page	159	.....	résolution no	143
Fonds manitobain de soutien à l'emploi (XXIX)	page	160			
Totaux et conciliation	page	161			

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1989 — Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Budget total des dépenses
(1)				
9 612 500 $	Législation	16 958 400 $	..... $	16 958 400 $
2 839 800	Conseil exécutif	3 294 200	.....	3 294 200
	Agriculture			
62 797 900	• Programmes du ministère	68 664 500	4 850 000	73 514 500
11 255 900	• Caisse d'assurance-revenu	11 031 200	.....	11 031 200
12 000 000	• Programme de réduction des taxes scolaires des exploitants agricoles	12 000 000	.....	12 000 000
.....	• Programme de secours d'urgence aux agriculteurs victimes de la sécheresse	18 300 000	.....	18 300 000
119 269 100	Procureur général	131 568 900	.....	131 568 900
63 189 700	Fonction publique	66 404 700	.....	66 404 700
167 347 900	Services communautaires	194 549 800	.....	194 549 800
7 792 400	Consommation, Corporations et Coopératives	7 178 100	.....	7 178 100
787 400	Investissements de l'État	.....	.....	.....
20 362 200	Culture, Patrimoine et Loisirs	21 349 700	.....	21 349 700
755 196 200	Éducation	763 024 300	28 566 100	791 590 400
249 728 700	Services de l'emploi et Sécurité économique	266 565 400	.....	266 565 400
12 260 600	Énergie et Mines	13 589 000	.....	13 589 000
12 355 100	Environnement et Sécurité et hygiène du travail	14 859 700	.....	14 859 700
	Finances			
18 577 300	• Programmes du ministère	20 350 600	.....	20 350 600
217 100 000	• Paiement des crédits d'impôt	237 100 000	.....	237 100 000
438 223 500	• Dette publique (crédits législatifs)	483 272 100	.....	483 272 100
23 884 700	• Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs)	4 636 200	.....	4 636 200
135 839 200	Services du Gouvernement	124 034 900	18 769 300	142 804 200
1 327 235 600	Santé	1 416 359 800	41 775 400	1 458 135 200
210 269 600	Voirie et Transport	108 042 000	110 475 500	218 517 500
47 985 900	Logement	48 097 300	130 000	48 227 300
36 001 600	Industrie, Commerce et Tourisme	33 329 600	2 493 300	35 822 900
9 951 900	Travail	9 975 000	.....	9 975 000
41 868 400	Affaires municipales	43 290 200	185 000	43 475 200
90 936 000	Ressources naturelles	98 691 300	10 066 400	108 757 700
27 812 200	Affaires du Nord	27 213 000	4 609 400	31 822 400
.....	Direction générale des services aux personnes âgées	200 000	.....	200 000
65 948 200	Affaires urbaines	49 817 900	23 748 500	73 566 400
10 371 900	Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	7 315 800	5 659 300	12 975 100
1 000 000	Crédits - Inondations et urgences diverses	2 750 000	.....	2 750 000
.....	Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux	15 400 000	.....	15 400 000
8 058 900	Fonds manitobain de soutien à l'emploi	.....	.....	.....
.....	(2) Dépenses en capital secondaires	(26 200 000)	26 200 000	.....
4 217 860 300 $		4 313 013 600 $	277 528 200 $	4 590 541 800 $

Note (1) - Les montants du Budget 1987-1988 ont été rajustés pour tenir compte des transferts de crédits à la suite de la réorganisation de ministères, et des transferts aux ministères résultant des Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba.

Note (2) - Les dépenses en capital secondaires incluses dans les crédits de fonctionnement courants de l'exercice se terminant le 31 mars 1988 sont de 23 500 000 $.

SOMMAIRE DES DÉPENSES EN CAPITAL

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1989
..... $	Législation	..... $
.....	Conseil exécutif	.....
	Agriculture	
4 150 000	• Programmes du ministère	4 850 000
.....	• Caisse d'assurance-revenu	.....
.....	• Programme de réduction des taxes scolaires des exploitants agricoles	.....
.....	• Programme de secours d'urgence aux agriculteurs victimes de la sécheresse	.....
.....	Procureur général	.....
.....	Fonction publique	.....
.....	Services communautaires	.....
.....	Consommation, Corporations et Coopératives	.....
.....	Investissements de l'État	.....
.....	Culture, Patrimoine et Loisirs	.....
26 454 600	Éducation	28 566 100
.....	Services de l'emploi et Sécurité économique	.....
50 000	Énergie et Mines	.....
.....	Environnement et Sécurité et hygiène du travail	.....
	Finances	
.....	• Programmes du ministère	.....
.....	• Paiement des crédits d'impôt	.....
.....	• Dette publique (crédits législatifs)	.....
.....	• Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs)	.....
16 497 100	Services du Gouvernement	18 769 300
36 390 300	Santé	41 775 400
107 799 100	Voirie et Transport	110 475 500
130 000	Logement	130 000
2 135 000	Industrie, Commerce et Tourisme	2 493 300
.....	Travail	.....
705 000	Affaires municipales	195 000
10 245 000	Ressources naturelles	10 066 400
4 194 400	Affaires du Nord	4 609 400
.....	Direction générale des services aux personnes âgées	.....
21 425 700	Affaires urbaines	23 748 500
4 274 400	Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	5 659 300
.....	Crédits - Inondations et urgences diverses	.....
.....	Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux	.....
.....	Fonds manitobain de soutien à l'emploi	.....
234 450 600 $		251 328 200 $
23 500 000	Dépenses en capital secondaires incluses dans les crédits de fonctionnement courants	26 200 000
257 950 600 $		277 528 200 $

BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL
DE
LA PROVINCE DU MANITOBA
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1989

Exercice se terminant le 31 mars 1988			Exercice se terminant le 31 mars 1989
		LÉGISLATION (I)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
2 165 100 $	1.	Indemnités (crédits législatifs)	2 239 400 $
816 300	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs)	1 107 300
1 381 400	3.	Allocations aux députés (crédits législatifs)	1 476 000
1 974 300	4.	Autres dépenses de l'Assemblée	2 753 200
2 474 000	5.	Bureau du Vérificateur provincial	2 529 000
519 000	6.	Ombudsman	554 800
282 400	7.	Élections Manitoba	6 298 700
9 612 500 $ *		**Total des crédits pour la Législation**	16 958 400 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	9 371 000 $
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	241 500
Crédits 1987-1988 après rajustement	9 612 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Crédits législatifs	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

LÉGISLATION (I)

Dépenses de fonctionnement courantes

1.		Indemnités (crédits législatifs)				
		Indemnités des députés.				
	2 136 100 $	(a) Députés	2 210 400 $			
	21 500	(b) Indemnités supplémentaires du Président, du Vice-président, et du Vice-président des comités; indemnité intersessionnelle du Président	21 500			
	7 500	(c) Leader parlementaire de l'Opposition; Whips des partis	7 500			
	2 165 100 $		2 239 400 $			
2.		Prestations de retraite (crédits législatifs)				
		Prestation de retraite des députés.				
	816 300 $	(a) Prestations et remboursements	1 107 300 $			
3.		Allocations aux députés (crédits législatifs)				
		Dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.				
	541 500 $	(a) Frais de représentation et indemnités de circonscription	566 400 $			
	237 500	(b) Allocation quotidienne	249 500			
	30 000	(c) Travail en comité ...	30 000			
	204 900	(d) Déplacements	223 900			
	85 500	(e) Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	92 900			
	278 500	(f) Imprimés	309 800			
	3 000	(g) Dépenses du Président	3 000			
	500	(h) Dépenses du Vice-président	500			
	1 381 400 $		1 476 000 $			

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		LÉGISLATION (I) (suite)			
1 974 300 $	4.	Autres dépenses de l'Assemblée		2 753 200 $	1
		Soutien administratif de l'Assemblée législative.			
136 500 $		(a) Chef de l'Opposition officielle	148 800 $		
	20 600 $	(1) Traitement du Chef de l'Opposition officielle ..... 20 600 $			
	87 400	(2) Salaires 96 000			
	28 500	(3) Autres dépenses 32 200			
.....		(b) Chef du deuxième parti de l'Opposition	15 600		
944 700		(c) Salaires	1 304 600		
469 300		(d) Autres dépenses	796 800		
423 800		(e) Le Hansard	487 400		
	235 100 $	(1) Salaires ..... 292 700 $			
	188 700	(2) Autres dépenses 194 700			
2 474 000 $	5.	Bureau du Vérificateur provincial		2 529 000 $	2
		Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail, en conformité avec les dispositions de la Loi sur le vérificateur provincial.			
2 349 400 $		(a) Salaires	2 404 400 $		
124 600		(b) Autres dépenses	124 600		
519 000 $	6.	Ombudsman		554 800 $	3
		En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'ombudsman, reçoit les plaintes, enquête, et redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible.			
439 900 $		(a) Salaires	484 700 $		
79 100		(b) Autres dépenses	70 100		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		LÉGISLATION (I) (suite)			
282 400 $	.....7.	Élections Manitoba		6 298 700 $	4
		Responsabilités : inscription des électeurs, déroulement des élections, et application des dispositions de la Loi sur le financement des campagnes électorales.			
	256 200 $	(a) Salaires	701 900 $		
	26 200	(b) Autres dépenses	5 596 800		
5 249 700 $		**Total des crédits votés pour la Législation**		12 135 700 $	
4 362 800		Indemnités, prestations de retraite et allocations des députés (crédits législatifs)		4 822 700	
9 612 500 $		**Total des crédits pour la Législation**		16 958 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

CONSEIL EXÉCUTIF (II)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 839 800 $	1.	Administration	2 907 800 $
.....	2.	Indemnités de cessation d'emploi et gratification de vacances	386 400 $
2 839 800 $ *		**Total des crédits pour le Conseil exécutif**	3 294 200 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	2 587 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	105 800
- Éducation	37 400
- Services de l'emploi et Sécurité économique	78 100
- Énergie et Mines	41 700
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	140 100
Trarsferts de fonctions allant à :	
- Services communautaires	(32 400)
- Services de l'emploi et Sécurité économique	(34 500)
- Énergie et Mines	(35 700)
- Industrie, Commerce et Tourisme	(37 000)
- Affaires municipales	(32 400)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	20 800
Crédits 1987-1988 après rajustement	2 839 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CONSEIL EXÉCUTIF (II)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 839 800 $	1.	Administration		2 907 800 $	5
		Inclut : indemnités du Conseil exécutif; administration du cabinet du Premier ministre; Secrétariat chargé de l'administration de la politique; services de soutien aux comités du Cabinet; Secrétariat des relations intergouvernementales; Accueil gouvernemental; Programme de développement international; Secrétariat des services en langue française.			
26 600 $		(a) Traitement du Premier ministre et Président du Conseil exécutif	26 600 $		
1 600 400 $		(b) Direction et administration (1) Salaires	1 422 100 $		
450 300		(2) Autres dépenses	666 400		
2 050 700 $			2 088 500 $		
196 500 $		(c) Secrétariat des relations intergouvernementales.. (1) Salaires	209 500 $		
26 500		(2) Autres dépenses	26 500		
223 000 $			236 000 $		
15 000 $		(d) Accueil gouvernemental	15 000 $		
424 000 $		(e) Programme de développement international	436 700 $		
81 700 $		(f) Secrétariat des services en langue française (1) Salaires	86 200 $		
18 800		(2) Autres dépenses	18 800		
100 500 $			105 000 $		
..... $	2.	Indemnité de cessation d'emploi et gratification de vacances		386 400 $	6
2 839 800 $		**Total des crédits pour le Conseil exécutif**		3 294 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988			Exercice se terminant le 31 mars 1989
		AGRICULTURE (III)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
3 016 900 $	1.	Administration et finances	3 015 900 $
4 664 300	2.	Société d'assurance-récolte du Manitoba	4 795 600
16 063 400	3.	Société du crédit agricole du Manitoba	21 885 200
11 606 500	4.	Division du développement agricole et de la commercialisation	11 998 100
12 215 700	5.	Division de l'expansion agricole et rurale	12 690 100
2 539 700	6.	Division de la politique et de l'économie	2 819 200
1 311 000	7.	Ententes fédérales-provinciales	1 315 000
11 255 900	8.	Caisse d'assurance-revenu	11 031 200
6 130 400	9.	Achats de produits pharmaceutiques et de sperme	7 912 500
12 000 000	10.	Programme de réduction des taxes scolaires des exploitants agricoles	12 000 000
1 100 000	11.	Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés	2 232 900
.....	12.	Programme de secours d'urgence aux agriculteurs victimes de la sécheresse	18 300 000
81 903 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	109 995 700 $
		Dépenses en capital	
4 150 000	13.	Dépenses en capital	4 850 000
86 053 800 $		**Total des crédits pour l'Agriculture**	114 845 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988

Exercice se terminant le 31 mars 1989

AGRICULTURE (III) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	84 664 800 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	136 900
Transferts de fonctions allant à :	
- Environnement et Sécurité et hygiène du travail ..	(45 200)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	197 300
- Allégement des taux d'intérêt élevés	1 100 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	86 053 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 016 900 $	1.	Administration et finances		3 015 900 $	7
		Planification et mise en oeuvre de la politique et des programmes et activités du ministère.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
457 600 $		(1) Salaires	352 600 $		
141 700		(2) Autres dépenses	122 600		
117 900		(3) Analyse de la politique	117 900		
717 200 $			593 100 $		
		(c) Direction des communications			
420 200 $		(1) Salaires	415 500 $		
351 200		(2) Autres dépenses	350 400		
771 400 $			765 900 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
719 000 $		(1) Salaires	787 900 $		
71 700		(2) Autres dépenses	71 800		
790 700 $			859 700 $		
		(e) Services d'informatique			
231 300 $		(1) Salaires	254 400 $		
78 400		(2) Autres dépenses	78 400		
309 700 $			332 800 $		
		(f) Gestion des ressources humaines			
196 300 $		(1) Salaires	223 700 $		
24 400		(2) Autres dépenses	24 500		
220 700 $			248 200 $		
		(g) Analyse des programmes			
173 200 $		(1) Salaires	182 100 $		
13 400		(2) Autres dépenses	13 500		
186 600 $			195 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
4 664 300 $	.....2.	Société d'assurance-récolte du Manitoba ..... Veille à l'application de la Loi sur l'assurance-récolte du Manitoba et de l'Entente Canada-Manitoba d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par la sauvagine.		4 795 600 $	8
4 364 300 $		(a) Administration	4 495 600 $		
300 000		(b) Indemnisation des dommages causés par la sauvagine	300 000		
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			
16 063 400 $	.....3.	Société du crédit agricole du Manitoba ..... Veille à l'application de la Loi sur la Société du crédit agricole du Manitoba.		21 885 200 $	9
4 950 400 $		Administration	5 220 900 $		
2 113 000		Frais nets d'intérêt	1 893 200		
2 500 000		Allocation pour créances douteuses	11 271 100		
6 500 000		Coût de la réduction du taux d'intérêt	3 500 000		
11 606 500 $	.....4.	Division du développement agricole et de la commercialisation ..... Assure au personnel travaillant sur place et aux agriculteurs les services de spécialistes dans les domaines suivants : récoltes, bétail, sols, eau, services techniques, formation agricole et commercialisation.		11 998 100 $	10
		(a) Administration			
85 000 $		(1) Salaires	91 300 $		
7 900		(2) Autres dépenses	7 900		
92 900 $			99 200 $		
		(b) Direction des productions animales			
1 619 800 $		(1) Salaires	1 675 000 $		
628 600		(2) Autres dépenses	629 400		
2 248 400 $			2 304 400 $		
		(c) Direction des services vétérinaires			
1 371 800 $		(1) Salaires	1 460 300 $		
917 900		(2) Autres dépenses	975 400		
		(Somme récupérable du Canada : 2 000 $)			
2 289 700 $			2 435 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(d) Direction des sols et des cultures			
1 888 100 $		(1) Salaires	1 982 300 $		
1 071 700		(2) Autres dépenses	1 081 200		
100 200		(3) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	104 900		
		57 200 $ (a) Salaires ... 61 900 $			
		43 000 (b) Autres dépenses ... 43 000			
3 060 000 $			3 168 400 $		
		(e) Direction des services techniques et de la formation			
1 648 400 $		(1) Salaires	1 745 100 $		
1 275 300		(2) Autres dépenses	1 232 400		
		(Sommes récupérable du Canada : 47 000 $)			
531 200		(3) Associations agricoles	530 200		
.....		(4) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	.....		
		86 500 $ (a) Salaires ... 86 300 $			
		35 300 (b) Autres dépenses ... 35 300			
		121 800 $ 121 600 $			
		121 800 (c) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord ... 121 600			
3 454 900 $			3 507 700 $		
		(f) Direction de la commercialisation			
287 000 $		(1) Salaires	308 100 $		
173 600		(2) Autres dépenses	174 600		
460 600 $			482 700 $		
12 215 700 $	.....5.	Division de l'expansion agricole et rurale		12 690 100 $	11
		Assure les services du ministère sur place par l'entremise du personnel des régions et des districts, en utilisant les services en approvisionnement d'eau et les terres domaniales agricoles.			
		(a) Région du Nord-Ouest			
1 203 500 $		(1) Salaires	1 291 100 $		
352 400		(2) Autres dépenses	352 400		
1 555 900 $			1 643 500 $		
		(b) Région du Sud-Ouest			
1 625 300 $		(1) Salaires	1 690 800 $		
332 500		(2) Autres dépenses	332 500		
1 957 800 $			2 023 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(c) Région centrale			
1 638 600 $		(1) Salaires	1 712 500 $		
333 400		(2) Autres dépenses	333 400		
1 972 000 $			2 045 900 $		
		(d) Région de l'Est			
1 014 400 $		(1) Salaires	1 079 100 $		
246 800		(2) Autres dépenses	246 800		
1 261 200 $			1 325 900 $		
		(e) Région d'Entre-les-Lacs			
1 211 100 $		(1) Salaires	1 292 500 $		
292 800		(2) Autres dépenses	292 800		
1 503 900 $			1 585 300 $		
		(f) Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba			
1 408 100 $		(1) Salaires	1 501 300 $		
458 500		(2) Autres dépenses	458 500		
1 866 600 $			1 959 800 $		
		(g) Direction des terres domaniales agricoles			
1 272 600 $		(1) Salaires	1 283 500 $		
825 700		(2) Autres dépenses	822 900		
2 098 300 $			2 106 400 $		
2 539 700 $	6.	Division de la politique et de l'économie ..... Effectue des recherches et des analyses, et donne des conseils sur l'élaboration des programmes et de la politique, pour le bénéfice de l'industrie agricole du Manitoba; contribue au financement de projets de recherche de l'Université du Manitoba et de l'Institut de développement rural, ainsi qu'à l'administration de divers conseils et commissions.		2 819 200 $	12
		(a) Administration			
85 000 $		(1) Salaires	91 000 $		
15 900		(2) Autres dépenses	15 900		
100 900 $			106 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(b) Direction de l'économie			
609 400 $		(1) Salaires	643 500 $		
120 700		(2) Autres dépenses	121 200		
730 100 $			764 700 $		
		(c) Conseil manitobain de commercialisation des produits naturels			
157 400 $		(1) Salaires	161 700 $		
40 100		(2) Autres dépenses	40 200		
197 500 $			201 900 $		
32 000 $		(d) Commission manitobaine de contrôle du prix du lait	29 900 $		
		(e) Office de la propriété agricole du Manitoba			
137 000 $		(1) Salaires	146 700 $		
33 600		(2) Autres dépenses	33 700		
170 600 $			180 400 $		
		(f) Subventions à la recherche agricole			
875 500 $		(1) Université du Manitoba	875 500 $		
.....		(2) Institut de développement rural	100 000		
875 500 $			975 500 $		
		(g) Loi sur la protection des exploitations agricoles familiales			
176 800 $		(1) Salaires	203 600 $		
256 300		(2) Autres dépenses	356 300		
433 100 $			559 900 $		
1 311 000 $	.....7.	Ententes fédérales-provinciales		1 315 000 $	13
		Mise en oeuvre de l'Entente fédérale-provinciale sur le développement du secteur agro-alimentaire.			
1 311 000 $		(a) Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	1 315 000 $ (1)		
11 255 900 $	.....8.	Caisse d'assurance-revenu		11 031 200 $	14
6 164 900 $		(a) Régime de stabilisation de l'industrie bovine	5 391 700 $		
5 091 000		(b) Régime tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs de porc	4 796 200		
.....		(c) Régime tripartite de stabilisation du revenu des producteurs de betteraves sucrières	348 300		
.....		(d) Régime tripartite de stabilisation du revenu des producteurs de haricots	495 000		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 328 800 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du secteur agro-alimentaire, ce qui porte le montant total autorisé pour le ministère pour ce poste à 1 643 800 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		Dépenses en capital			
6 130 400 $	.....9.	Achats de produits pharmaceutiques et de sperme		7 912 500 $	15
12 000 000 $	.....10.	Programme de réduction des taxes scolaires des exploitants agricoles		12 000 000 $	16
1 100 000 $	.....11.	Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés		2 232 900 $	17
..... $	.....12.	Programme de secours d'urgence aux agriculteurs victimes de la sécheresse (Somme récupérable du Canada : 4 500 000)		18 300 000 $	18
81 903 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		109 995 700 $	
		Dépenses en capital			
4 150 000 $	.....13.	Dépenses en capital		4 850 000 $	19
4 150 000 $		(a) Subventions en capital	4 850 000 $		
86 053 800 $		**Total des crédits pour l'Agriculture**		114 845 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

PROCUREUR GÉNÉRAL (IV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 143 600 $	1. Administration et finances	4 079 200 $
5 555 700	2. Justice criminelle	6 020 500
5 042 000	3. Services juridiques	5 111 800
32 024 900	4. Police	34 003 700
17 934 300	5. Services judiciaires	19 729 100
19 110 600	6. Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens	20 252 300
36 458 000	7. Services correctionnels	42 372 300
119 269 100 $ *	**Total des crédits pour le Procureur général**	131 568 900 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	82 099 300 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Services communautaires	36 921 900
Transferts de fonctions allant à :	
- Fonction publique	(104 000)
- Ressources naturelles	(28 900)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	380 800
Crédits 1987-1988 après rajustement	119 269 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 143 600 $	1.	Administration et finances ..... Direction et coordination des programmes du ministère. Services offerts à toutes les divisions : recherche et planification; services financiers, comptables, budgétaires et de communications; gestion des ressources humaines; gestion des archives; mise au point de systèmes et services d'informatique.		4 079 200 $	20
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
270 800 $		(1) Salaires	318 900 $		
42 800		(2) Autres dépenses	102 900		
313 600 $			421 800 $		
		(c) Recherche, planification, évaluation			
213 300 $		(1) Salaires	275 100 $		
183 400		(2) Autres dépenses	155 900		
396 700 $			431 000 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
636 500 $		(1) Salaires	711 500 $		
129 200		(2) Autres dépenses	129 200		
765 700 $			840 700 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
347 000 $		(1) Salaires	379 400 $		
35 700		(2) Autres dépenses	35 700		
382 700 $			415 100 $		
		(f) Services d'informatique			
560 100 $		(1) Salaires	593 700 $		
578 900		(2) Autres dépenses	396 800		
1 139 000 $			990 500 $		
		(g) Communications			
80 800 $		(1) Salaires	89 200 $		
44 500		(2) Autres dépenses	40 000		
125 300 $			129 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
		(h) Enquête publique sur l'administration de la justice et les autochtones			
..... $		(1) Salaires	173 600 $		
.....		(2) Autres dépenses	667 000		
..... $			840 600 $		
5 555 700 $	.....2.	Justice criminelle		6 020 500 $	21
		Comprend quatre directions qui s'occupent de l'administration de la justice criminelle. La Direction des poursuites criminelles poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales. Le Bureau du médecin légiste, en conformité avec la Loi sur les enquêtes médico-légales, enquête sur toute mort subite, violente et inexpliquée, se produisant au Manitoba. La Commission d'examen, créée en vertu d'une disposition du Code criminel du Canada, étudie les cas des personnes déclarées inaptes à subir leur procès ou non coupables pour cause d'aliénation mentale et qui sont détenues en vertu d'un mandat du Lieutenant-gouverneur.			
		(a) Administration et programmes spéciaux			
171 400 $		(1) Salaires	187 400 $		
195 500		(2) Autres dépenses	275 500		
		(Somme récupérable du Canada : 30 000 $)			
366 900 $			462 900 $		
		(b) Procureurs de la Couronne			
3 380 800 $		(1) Salaires	3 639 100 $		
952 000		(2) Autres dépenses	1 012 000		
4 332 800 $			4 651 100 $		
		(c) Loi sur les enquêtes médico-légales			
174 600 $		(1) Salaires	195 200 $		
650 600		(2) Autres dépenses	679 200		
825 200 $			874 400 $		
		(d) Commission d'examen			
19 900 $		(1) Salaires	21 100 $		
10 900		(2) Autres dépenses	11 000		
30 800 $			32 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
5 042 000 $	.....3.	Services juridiques ..... Comprend cinq directions et un organisme qui offrent des services juridiques spécialisés. La direction du Conseiller législatif apporte un appui administratif et juridique au Gouvernement et aux députés dans la rédaction des projets de loi et des règlements dans les deux langues officielles, et supervise la publication des lois et règlements adoptés. La Direction du contentieux civil donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil. La Direction du droit de la famille assure un soutien administratif et juridique au Gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance, et aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille. La Direction du droit constitutionnel fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y inclus la représentation en cour. La Commission manitobaine de réforme du droit conseille le Gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.		5 111 800 $	22
		(a) Administration et programmes spéciaux			
90 600 $		(1) Salaires	99 000 $		
105 000		(2) Autres dépenses	105 000		
195 600 $			204 000 $		
		(b) Contentieux civil			
1 577 900 $		(1) Salaires	1 823 900 $		
134 700		(2) Autres dépenses	134 700		
1 712 600 $			1 958 600 $		
		(c) Conseiller législatif			
1 262 700 $		(1) Salaires	1 157 000 $		
737 300		(2) Autres dépenses	555 400		
		(Somme récupérable du Canada : 300 000 $)			
2 000 000 $			1 712 400 $		
		(d) Commission manitobaine de réforme du droit			
213 900 $		(1) Salaires	228 700 $		
153 400		(2) Autres dépenses	153 500		
367 300 $			382 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
		(e) Droit de la famille			
303 000 $		(1) Salaires	332 900 $		
51 200		(2) Autres dépenses	51 300		
354 200 $			384 200 $		
		(f) Droit constitutionnel			
319 000 $		(1) Salaires	377 100 $		
93 300		(2) Autres dépenses	93 300		
412 300 $			470 400 $		
32 024 900 $	4.	Police Regroupe tous les services essentiels au maintien de la loi et de l'ordre au Manitoba. La G.R.C. fournit, aux termes de contrats conclus avec la Province, les services provincial et municipal de police à plusieurs petites localités. La Direction de l'administration voit à la supervision et à la coordination des activités de la G.R.C., des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux et s'occupe de la réglementation des armes à feu. La Commission de police du Manitoba est un organisme consultatif et disciplinaire. Enfin, l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi enquête sur les griefs du public à l'endroit des policiers.		34 003 700 $	23
31 349 900 $		(a) Sûreté du Manitoba	33 272 200 $		
		(b) Administration			
240 900 $		(1) Salaires	258 100 $		
195 100		(2) Autres dépenses	195 200		
436 000 $		(Somme récupérable du Canada : 137 000 $)	453 300 $		
		(c) Commission de police du Manitoba			
57 100 $		(1) Salaires	70 300 $		
55 100		(2) Autres dépenses	55 100		
112 200 $			125 400 $		
		(d) Loi sur les enquêtes relatives à l'application de la loi			
100 000 $		(1) Salaires	126 000 $		
26 800		(2) Autres dépenses	26 800		
126 800 $			152 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
17 934 300 $	.....5.	Services judiciaires ..... Cette division soutient tout l'appareil judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant : aux délits qui relèvent des autorités fédérales, provinciales ou municipales; aux litiges en matière civile; aux jeunes contrevenants; aux litiges en matière familiale et aux faillites.		**19 729 100 $**	24
		(a) Administration			
445 400 $		(1) Salaires	472 900 $		
66 700		(2) Autres dépenses	66 700		
512 100 $			539 600 $		
		(b) Cour d'appel et Cour du Banc de la Reine			
2 591 900 $		(1) Salaires	2 821 900 $		
376 600		(2) Autres dépenses	372 700		
2 968 500 $			3 194 600 $		
		(c) Cour provinciale			
5 115 700 $		(1) Salaires	6 035 300 $		
579 300		(2) Autres dépenses	585 900		
5 695 000 $			6 621 200 $		
		(d) Sténographes judiciaires			
1 897 900 $		(1) Salaires	1 940 900 $		
241 400		(2) Autres dépenses	276 400		
2 139 300 $			2 217 300 $		
		(e) Shérifs			
2 334 700 $		(1) Salaires	2 479 000 $		
743 800		(2) Autres dépenses	676 900		
3 078 500 $			3 155 900 $		
		(f) Agents de liaison judiciaires (Canada-Manitoba)			
391 900 $		(1) Salaires	410 200 $		
64 000		(2) Autres dépenses ..... (Somme récupérable du Canada : 240 000 $)	64 000		
455 900 $			474 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
		(g) Exécution des ordonnances alimentaires			
446 400 $		(1) Salaires	490 500 $		
169 500		(2) Autres dépenses	170 700		
615 900 $			661 200 $		
		(h) Service des bibliothèques de droit			
243 000 $		(1) Salaires	291 500 $		
291 300		(2) Autres dépenses	483 000		
534 300 $			774 500 $		
		(j) Tribunaux ruraux			
1 507 900 $		(1) Salaires	1 663 700 $		
426 900		(2) Autres dépenses	426 900		
1 934 800 $			2 090 600 $		
19 110 600 $	6.	Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens		20 252 300 $	25
		Vise à la protection de nombreux droits des particuliers et des droits relatifs aux biens prévus par la loi. L'Aide juridique protège les droits reconnus par la loi de ceux qui ne peuvent se permettre le secours d'un avocat. La Commission des droits de la personne du Manitoba tranche les cas de discrimination interdite par la loi. Le Curateur public gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants et des handicapés intellectuels. La Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels rembourse certaines dépenses faites par ces victimes. Le Bureau des titres fonciers et le Bureau d'enregistrement des sûretés relatives aux biens personnels enregistrent des droits sur des biens réels et sur des biens personnels.			
		(a) Commission des droits de la personne du Manitoba			
796 800 $		(1) Salaires	835 500 $		
157 100		(2) Autres dépenses	230 800		
953 900 $			1 066 300 $		
		(b) Aide juridique Canada-Manitoba			
2 988 000 $		(1) Salaires	3 186 900 $		
5 616 600		(2) Autres dépenses	5 961 700		
		(Somme récupérable du Canada : 3 950 000 $)			
8 604 600 $			9 148 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
		(c) Curateur public			
1 722 200 $		(1) Salaires	1 868 500 $		
218 600		(2) Autres dépenses	219 500		
1 940 800 $			2 088 000 $		
		(d) Bureau des titres fonciers			
4 331 500 $		(1) Salaires	4 545 900 $		
742 000		(2) Autres dépenses	731 800		
5 073 500 $			5 277 700 $		
		(e) Bureau d'enregistrement des sûretés relatives aux biens personnels			
456 400 $		(1) Salaires	500 600 $		
581 400		(2) Autres dépenses	572 200		
1 037 800 $			1 072 800 $		
1 500 000 $		(f) Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (Canada-Manitoba)	1 598 900 $		
		(Somme récupérable du Canada : 404 200 $)			
36 458 000 $	7.	Services correctionnels		42 372 300 $	26
		Les services correctionnels offrent des programmes de garde et de réadaptation à l'intention des détenus des centres de détention et des centres de réadaptation. Ils offrent également des services aux tribunaux et des programmes communautaires aux adultes et aux adolescents dont ils ont charge.			
		(a) Administration			
262 800 $		(1) Salaires	295 700 $		
181 500		(2) Autres dépenses	171 500		
		(Somme récupérable du Canada : 65 000 $)			
444 300 $			467 200 $		
		(b) Services correctionnels - Adultes			
16 485 900 $		(1) Salaires	20 030 300 $		
4 059 200		(2) Autres dépenses	4 824 300		
540 900		(3) Organismes externes et maisons de transition.	557 000		
21 086 000 $			25 411 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
		(c) Centres correctionnels pour adolescents			
6 089 600 $		(1) Salaires	7 151 000 $		
1 157 800		(2) Autres dépenses	1 200 300		
		(Somme récupérable du Canada : 3 900 000 $)			
7 247 400 $			8 351 300 $		
		(d) Services correctionnels dans la collectivité			
5 490 800 $		(1) Salaires	5 846 400 $		
715 000		(2) Autres dépenses	727 300		
1 474 500		(3) Élaboration des programmes	1 568 500		
		(Somme récupérable du Canada : 1 235 000 $)			
7 680 300 $			8 142 200 $		
119 269 100 $		**Total des crédits pour le Procureur général**		131 568 900 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Exercice se terminant le 31 mars 1989

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII)

Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	18 337 300 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Industrie, Commerce et Tourisme	(18 337 300)
Crédits 1987-1988 après rajustement	..... $

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

FONCTION PUBLIQUE (XVII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 469 200 $	1.	Commission de la fonction publique	4 613 700 $
46 212 700	2.	Régime d'avantages sociaux de la fonction publique	48 657 800
12 507 800	3.	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	13 133 200
63 189 700 $ *		**Total des crédits pour la Fonction publique**	66 404 700 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	63 068 200 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Procureur général	104 000
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	17 500
Crédits 1987-1988 après rajustement	63 189 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FONCTION PUBLIQUE (XVII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 469 200 $	1.	Commission de la fonction publique Service centralisé de gestion du personnel fourni à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du Gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique. La Commission a les responsabilités suivantes : recrutement et sélection; classification et rémunération; politique du personnel; administration des avantages sociaux; perfectionnement des cadres et formation du personnel; santé des employés et orientation; direction et appui à la mise en oeuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'action positive. Le Service des relations du travail de la Commission se charge des domaines suivants : négociations collectives, gestion des contrats, coordination du secteur public, recherches en vue de l'indemnisation et services de consultation. Outre sa responsabilité de commission d'appel, la Commission s'occupe également de vérification, conseille le Ministre sur tout ce qui se rapporte à la gestion des ressources humaines, et voit à l'application, dans la fonction publique, de la législation sur l'égalité des salaires. La Commission s'occupe du Programme d'assignation temporaire, où un petit groupe de spécialistes et de gestionnaires se voit confier diverses tâches prioritaires, mais temporaires, au sein de la fonction publique.		4 613 700 $	27
		(a) Haute direction			
344 200 $		(1) Salaires	295 300 $		
55 500		(2) Autres dépenses	52 700		
399 700 $			348 000 $		
		(b) Services administratifs			
616 800 $		(1) Salaires	774 600 $		
497 800		(2) Autres dépenses	460 100		
1 114 600 $			1 234 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FONCTION PUBLIQUE (XVII) (suite)			
		(c) Gestion des ressources humaines			
1 633 200 $		(1) Salaires	1 603 500 $		
683 400		(2) Autres dépenses	758 200		
2 316 600 $			2 361 700 $		
129 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	129 000		
2 187 600 $			2 232 700 $		
		(d) Programme de perfectionnement professionnel			
176 900 $		(1) Salaires	..... $		
176 900		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	.....		
..... $			..... $		
		(e) Programme d'assignation temporaire			
409 600 $		(1) Salaires	131 300 $		
409 600		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	131 300		
..... $			..... $		
		(f) Service des relations du travail			
614 300 $		(1) Salaires	655 300 $		
153 000		(2) Autres dépenses	143 000		
767 300 $			798 300 $		
46 212 700 $	.....2.	Régime d'avantages sociaux de la fonction publique ..... Procure certains avantages sociaux, prescrits par la loi ou par des ententes, aux employés du Gouvernement et de ses divers conseils, commissions et organismes.		48 657 800 $	28
15 594 000 $		(a) Loi sur la pension de la fonction publique	16 117 000 $		
7 547 800 $		(b) Régime de pensions du Canada	8 797 100 $		
1 983 000 $		(c) Assurance-vie collective de la fonction publique.	2 073 500 $		
		(d) Commission des accidents du travail			
2 400 000 $		(1) Évaluation - accidents des employés	2 630 000 $		
800 000		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	813 000		
1 600 000 $			1 817 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FONCTION PUBLIQUE (XVII) (suite)			
14 526 100 $		(e) Régime d'assurance-chômage Montant des primes payées par le Gouvernement pour ses employés	14 906 200 $		
3 429 000 $		(f) Régime d'assurance-dentaire	4 000 000 $		
1 532 800 $		(g) Régime d'assurance-invalidité de longue durée ...	902 000 $		
..... $		(h) Régime d'assurance-maladie supplémentaire	45 000 $		
12 507 800 $	.....3.	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire ..... Voit aux paiements requis par la Loi sur l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire.		13 133 200 $	29
63 189 700 $		**Total des crédits pour la Fonction publique**		66 404 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 458 700 $	1.	Administration et finances	3 498 500 $
1 249 300	2.	Services d'enregistrement et de permis	1 353 900
59 427 200	3.	Services sociaux communautaires	65 318 500
103 212 700	4.	Services à l'enfant et à la famille	124 378 900
167 347 900 $ *		**Total des crédits pour les Services communautaires**	194 549 800 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	203 787 700 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Conseil exécutif	32 400
- Éducation	11 400
- Santé	351 000
Transferts de fonctions allant à :	
- Procureur général	(36 921 900)
- Santé	(45 200)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	132 500
Crédits 1987-1988 après rajustement	167 347 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 458 700 $	.....1.	Administration et finances		3 498 500 $	30
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre Chargés du fonctionnement du cabinet du Ministre et du bureau du Sous-ministre.			
267 300 $		(1) Salaires	151 100 $		
66 300		(2) Autres dépenses	66 300		
333 600 $			217 400 $		
		(c) Recherche et planification Coordination ministérielle de la politique et des programmes, de la planification budgétaire connexe et du partage des coûts.			
693 600 $		(1) Salaires	752 000 $		
212 100		(2) Autres dépenses	212 100		
		(Somme récupérable du Canada : 255 000 $)			
905 700 $			964 100 $		
		(d) Communications Renseignements sur les programmes à l'intention du public et production de matériel éducatif.			
211 200 $		(1) Salaires	181 700 $		
60 500		(2) Autres dépenses	54 500		
271 700 $			236 200 $		
		(e) Services financiers Administration et direction de la gestion et du contrôle financiers (y inclus la vérification interne). Comptabilité centrale, services financiers et budgétaires, recettes.			
563 100 $		(1) Salaires	611 700 $		
148 600		(2) Autres dépenses	145 300		
		(Somme récupérable du Canada : 325 000 $)			
711 700 $			757 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
		(f) Services administratifs Développement des systèmes de gestion et d'information, et traitement des données; gestion de l'espace de bureau, du matériel de bureau et du parc des véhicules du ministère.			
727 500 $		(1) Salaires	817 600 $		
44 500		(2) Autres dépenses	44 500		
		(Somme récupérable du Canada : 385 000 $)			
772 000 $			862 100 $		
		(g) Gestion des ressources humaines Recrutement, sélection et évaluation du personnel; évaluation et classification des postes; formation et perfectionnement et service de paie.			
399 900 $		(1) Salaires	417 900 $		
43 500		(2) Autres dépenses	33 500		
		(Somme récupérable du Canada : 170 000 $)			
443 400 $			451 400 $		
1 249 300 $	2.	Services d'enregistrement et de permis		1 353 900 $	31
		(a) Bureau de l'état civil Conformément à la Loi sur le mariage, la Loi sur les statistiques de l'état civil, la Loi sur le changement de nom et la Loi sur la protection de l'enfance, le Bureau de l'état civil enregistre et authentifie les documents officiels d'état civil, et fournit des services connexes.			
696 800 $		(1) Salaires	782 000 $		
256 400		(2) Autres dépenses	256 400		
953 200 $			1 038 400 $		
		(b) Permis de soins en résidence Accorde les permis aux installations communautaires de soins en résidence et voit à l'observation des normes.			
268 600 $		(1) Salaires	288 000 $		
27 500		(2) Autres dépenses	27 500		
		(Somme récupérable du Canada : 140 000 $)			
296 100 $			315 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
59 427 200 $	.....3.	Services sociaux communautaires		65 318 500 $	32
		(a) Administration Administration centrale et appui aux organismes externes, à la Direction des activités régionales et au Centre manitobain de développement, en ce qui concerne les programmes de rééducation professionnelle des adultes et ceux qui s'adressent aux handicapés intellectuels.			
345 400 $		(1) Salaires	368 100 $		
218 800		(2) Autres dépenses	128 700		
		(Somme récupérable du Canada : 225 000 $)			
564 200 $			496 800 $		
		(b) Direction des activités régionales Assure les services suivants, sur place : services sociaux, rééducation professionnelle, services à l'enfant et à la famille, services aux handicapés intellectuels. Est également incluse l'utilisation de deniers publics par des organismes externes de services sociaux.			
9 172 500 $		(1) Salaires	10 641 000 $		
1 467 300		(2) Autres dépenses	1 467 300		
		(Somme récupérable du Canada : 4 560 000 $)			
10 639 800 $			12 108 300 $		
		(c) Centre manitobain de développement Soins, en établissement, des handicapés intellectuels.			
16 518 000 $		(1) Salaires	17 653 500 $		
2 353 000		(2) Autres dépenses	2 403 000		
		(Somme récupérable du Canada : 2 420 000 $)			
18 871 000 $			20 056 500 $		
		(d) Direction des programmes Dirige les programmes destinés aux handicapés physiques et intellectuels; fixe des normes et procède à l'évaluation de la qualité des soins aux handicapés; pourvoit à leur logement et à leur rééducation et leur prête assistance.			
937 000 $		(1) Salaires	1 026 200 $		
170 300		(2) Autres dépenses	170 300		
18 909 800		(3) Aide financière	21 853 000 $		
9 241 000		(4) Organismes externes	9 513 300		
		(Somme récupérable du Canada : 11 120 000 $)			
29 258 100 $			32 562 800 $		
94 100 $		(e) Subventions à usage général	94 100 $		
		Subventions de soutien à divers organismes de services sociaux qui ne reçoivent aucune autre aide financière des différents programmes du gouvernement.			

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
103 212 700 $	.....4.	Services à l'enfant et à la famille		124 378 900 $	33
		(a) Administration			
		Direction centrale des programmes.			
185 600 $		(1) Salaires	198 900 $		
23 000		(2) Autres dépenses	23 000		
		(Somme récupérable du Canada : 105 000 $)			
208 600 $			221 900 $		
		(b) Service de soutien			
		Administration, soutien des programmes et financement des services de protection de l'enfant et d'aide à la famille que fournissent l'Office des services à l'enfant et à la famille, les bureaux régionaux du ministère et d'autres organismes spécialisés.			
1 612 300 $		(1) Salaires	1 866 600 $		
1 179 800		(2) Autres dépenses	1 179 800		
30 608 900		(3) Entretien des enfants	40 722 000 $		
23 423 600		(4) Organismes externes	25 368 100		
		(Somme récupérable du Canada : 32 585 000 $)			
56 824 600 $			69 136 500 $		
		(c) Centre Seven Oaks pour la jeunesse			
		Offre, de manière temporaire, des soins et un refuge aux jeunes ayant besoin d'un environnement sécurisant.			
1 414 200 $		(1) Salaires	1 530 100 $		
290 100		(2) Autres dépenses	290 100		
		(Somme récupérable du Canada : 865 000 $)			
1 704 300 $			1 820 200 $		
		(d) Garde de jour pour enfants			
		Permis, subventions et soutien des programmes de divers établissements de garde de jour; allocations pour les familles admissibles.			
1 163 200 $		(1) Salaires	1 341 100 $		
330 000		(2) Autres dépenses	330 000		
12 429 200		(3) Allocations pour les familles	16 567 500 $		
14 650 000		(4) Subventions aux établissements	17 482 800		
		(Somme récupérable du Canada : 17 900 000 $)			
28 572 400 $			35 721 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
		(e) Service aux familles en conflit Direction des programmes du Service de médiation des litiges familiaux (qui relève de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine) et coordination provinciale du programme Violence au foyer.			
750 500 $		(1) Salaires	858 300 $		
188 500		(2) Autres dépenses	201 500		
1 363 700		(3) Organismes externes (Somme récupérable du Canada : 130 000 $)	1 960 800		
2 302 700 $			3 020 600 $		
		(f) Services spéciaux aux enfants Direction des programmes destinés aux enfants handicapés, physiquement ou intellectuellement, et à leurs familles.			
178 200 $		(1) Salaires	205 400 $		
89 900		(2) Autres dépenses	89 900		
13 332 000		(3) Aide financière et organismes externes (Somme récupérable du Canada : 6 215 000 $)	14 163 000		
13 600 100 $			14 458 300 $		
167 347 900 $		**Total des crédits pour les Services communautaires**		**194 549 800 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

645 400 $	1.	Administration et finances	692 200 $
806 900	2.	Consommation	849 200
3 062 000	3.	Corporations	3 794 500
2 099 900	4.	Développement et réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions	1 842 200
1 178 200	5.	Remise d'intérêts	.....
7 792 400 $ *		**Total des crédits pour la Consommation, les Corporations et les Coopératives**	7 178 100 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	4 444 400 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Développement coopératif	3 260 600
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	87 400
Crédits 1987-1988 après rajustement	7 792 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V)

Dépenses de fonctionnement courantes

645 400 $	1.	Administration et finances ..... Direction et coordination des programmes du ministère. Informations aux Manitobains sur ces programmes. Administration et services du personnel et des finances pour le ministère et diverses commissions réglementaires et gouvernementales.		692 200 $	34
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
146 800 $		(1) Salaires	155 100 $		
29 400		(2) Autres dépenses	30 900		
176 200 $			186 000 $		
		(c) Communications			
85 400 $		(1) Salaires	94 500 $		
32 100		(2) Autres dépenses	32 100		
117 500 $			126 600 $		
		(d) Services administratifs			
310 200 $		(1) Salaires	338 100 $		
31 200		(2) Autres dépenses	31 200		
341 400 $			369 300 $		
806 900 $	2.	Consommation ..... Veille à l'application de la législation sur la protection des consommateurs, comme la Loi sur la protection du consommateur et la Loi relative aux enquêtes sur les particuliers.		849 200 $	35
678 400 $		(a) Salaires	720 700 $		
62 000		(b) Autres dépenses	62 000		
66 500		(c) Subventions	66 500		
3 062 000 $	3.	Corporations ..... Veille à l'application de certaines lois, comme la Loi sur les corporations, la Loi sur les assurances, la Loi sur les valeurs mobilières et la Loi sur la Régie des services publics.		3 794 500 $	36

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V) (suite)			
		(a) Direction des corporations			
669 900 $		(1) Salaires	757 900 $		
332 000		(2) Autres dépenses	523 700		
1 001 900 $			1 281 600 $		
		(b) Direction des assurances			
229 900 $		(1) Salaires	306 100 $		
45 300		(2) Autres dépenses	126 600		
275 200 $			432 700 $		
		(c) Commission des valeurs mobilières du Manitoba			
869 900 $		(1) Salaires	991 200 $		
116 100		(2) Autres dépenses	110 600		
986 000 $			1 101 800 $		
		(d) Régie des services publics			
203 700 $		(1) Salaires	263 200 $		
595 200		(2) Autres dépenses	715 200		
798 900 $			978 400 $		
2 099 900 $	4.	Développement et réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions		1 842 200 $	37
		Cette division fournit l'appui technique au développement et à l'amélioration des activités des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions au Manitoba, et voit à l'observation des lois régissant ces activités.			
		(a) Développement des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions			
1 277 700 $		(1) Salaires	1 036 900 $		
307 000		(2) Autres dépenses	264 400		
1 584 700 $			1 301 300 $		
		(b) Réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions			
468 700 $		(1) Salaires	494 200 $		
46 500		(2) Autres dépenses	46 700		
515 200 $			540 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V) (suite)			
1 178 200 $	.....5.	Remise d'intérêt		..... $	
1 178 200 $		(a) Aide aux Credit Unions et aux caisses populaires.	..... $		
7 792 400 $		**Total des crédits pour la Consommation, les Corporations et les Coopératives**		7 178 100 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Exercice se terminant le 31 mars 1989

DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF (VI)

Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	3 260 600 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Consommation, Corporations et Coopératives	(3 260 600)
Crédits 1987-1988 après rajustement	..... $

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

INVESTISSEMENTS DE L'ÉTAT (XXII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

787 400 $	1. Administration	..... $
787 400 $ *	**Total des crédits pour les Investissements de l'État ...**	..... $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	787 400 $
Crédits 1987-1988 après rajustement	787 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		INVESTISSEMENT DE L'ÉTAT (XXII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
787 400 $	1.	Administration		..... $	
		Coordination et examen des activités des sociétés d'État; examen et développement des nouvelles possibilités d'investissement qui se présentent à l'État.			
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	..... $		
		(b) Soutien administratif aux sociétés d'État			
484 600 $		(1) Salaires	..... $		
292 500		(2) Autres dépenses	.....		
777 100 $			..... $		
787 400 $		**Total des crédits pour les Investissements de l'État**		..... $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 421 600 $	1.	Administration et finances	1 696 700 $
14 732 100	2.	Division des programmes	15 242 200
4 208 500	3.	Division des services de communication	4 410 800
20 362 200 $ *		**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et les Loisirs**	21 349 700 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	19 949 000 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Éducation	32 700
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(105 800)
- Agriculture	(136 900)
- Services de l'Emploi et Sécurité économique	(659 400)
- Services du Gouvernement	(98 200)
- Industrie, Commerce et Tourisme	(22 200)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	122 300
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	1 600 900
Transferts de crédits allant à :	
- Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente de développement des entreprises des communications et de la culture	(320 200)
Crédits 1987-1988 après rajustement	20 362 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 421 600 $	.....1.	Administration et finances ..... Planification, direction et contrôle de la politique et des programmes du ministère; recherche et analyse visant à l'élaboration de la politique; coordination budgétaire, planification de la gestion, soutien des systèmes; comptabilité centralisée; gestion des ressources humaines, service de la paie et autres services administratifs.		1 696 700 $	38
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
410 900 $		(1) Salaires	457 000 $		
78 300		(2) Autres dépenses	78 300		
489 200 $			535 300 $		
		(c) Recherche et planification			
106 800 $		(1) Salaires	151 400 $		
13 200		(2) Autres dépenses	89 300		
120 000 $			240 700 $		
		(d) Services de communication et d'information			
99 300 $		(1) Salaires	111 600 $		
21 600		(2) Autres dépenses	77 300		
120 900 $			188 900 $		
		(e) Services des finances et de l'administration			
355 700 $		(1) Salaires	381 500 $		
153 700		(2) Autres dépenses	153 700		
509 400 $			535 200 $		
		(f) Ressources humaines			
144 100 $		(1) Salaires	158 600 $		
17 400		(2) Autres dépenses	17 400		
161 500 $			176 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
14 732 100 $	.....2.	Division des programmes		15 242 200 $	39
		Octroie des subventions aux organismes culturels et fournit de l'aide et des services aux collectivités et localités dans le but d'accroître le potentiel culturel et récréatif du Manitoba, d'augmenter ses ressources en bibliothèques publiques, et d'assurer la préservation des éléments les plus significatifs de son patrimoine. Voit au bon fonctionnement des Archives provinciales et met à la disposition de l'Assemblée législative et des ministères les ressources de la Bibliothèque de l'Assemblée législative et des services de gestion des documents officiels. Veille à la classification de tous les films présentés dans les endroits publics du Manitoba.			
		(a) Haute direction			
101 900 $		(1) Salaires	110 300 $		
12 500		(2) Autres dépenses	12 500		
114 400 $			122 800 $		
		(b) Administration des subventions			
..... $		(1) Salaires	138 300 $		
.....		(2) Autres dépenses	31 300		
4 791 300		(3) Subventions	4 935 100		
4 791 300 $			5 104 700 $		
		(c) Ressources culturelles			
222 400 $		(1) Salaires	374 800 $		
56 000		(2) Autres dépenses	114 800		
1 280 700		(3) Entente Canada-Manitoba sur le développement des entreprises des communications et de la culture	1 280 700		(1)
		103 700 $ (a) Salaires ..... 103 700 $			
		193 800 (b) Autres dépenses 193 800			
		983 200 (c) Subventions 983 200			
1 559 100 $			1 770 300 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 320 200 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le développement des entreprises des communications et de la culture, ce qui porte le montant total autorisé à 1 600 900 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
		(d) Service des bibliothèques publiques			
559 600 $		(1) Salaires	603 800	$	
138 000		(2) Autres dépenses	318 000		
2 447 200		(3) Subventions	1 421 300		
3 144 800 $			2 343 100	$	
		(e) Ressources historiques			
958 000 $		(1) Salaires	1 117 800	$	
103 100		(2) Autres dépenses	289 200		
1 061 100 $			1 407 000	$	
		(f) Loisirs			
212 800 $		(1) Salaires	395 700	$	
71 800		(2) Autres dépenses	193 400		
284 600 $			589 100	$	
		(g) Services régionaux			
857 400 $		(1) Salaires	917 900	$	
295 100		(2) Autres dépenses	340 600		
1 152 500 $			1 258 500	$	
		(h) Archives provinciales			
1 244 700 $		(1) Salaires	1 278 500	$	
367 400		(2) Autres dépenses	383 400		
1 612 100 $			1 661 900	$	
140 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	158 000		
1 472 100 $			1 503 900	$	
		(j) Bibliothèque de l'Assemblée législative			
529 000 $		(1) Salaires	593 600	$	
146 300		(2) Autres dépenses	146 300		
675 300 $			739 900	$	
209 200 $		(k) Conseil interculturel du Manitoba	215 500	$	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
		(m) Commission de classification cinématographique du Manitoba			
77 900 $		(1) Salaires	79 600 $		
189 800		(2) Autres dépenses	107 800		
267 700 $			187 400 $		
4 208 500 $	.....3.	Division des services de communication		4 410 800 $	40
		Aide à la production et soutien administratif et consultatif donnés aux ministères et organismes gouvernementaux pour faciliter l'élaboration et l'exécution de leurs plans et programmes de communication au public; aide à la préparation et à la réalisation de la documentation de ces ministères et organismes. Responsabilités particulières : conception graphique; soumissions d'imprimerie et production d'imprimés; communications aux médias; service d'information; impression et distribution de publications officielles; Service de renseignements au public, Service de traduction.			
		(a) Haute direction			
287 400 $		(1) Salaires	237 200 $		
8 500		(2) Autres dépenses	8 500		
295 900 $			245 700 $		
		(b) Service de soutien à la clientèle			
1 032 400 $		(1) Salaires	1 120 100 $		
1 325 800		(2) Autres dépenses	1 309 500		
2 201 000		(3) Publicité gouvernementale	2 201 000		
4 559 200 $			4 630 600 $		
4 207 800		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	4 254 900		
351 400 $			375 700 $		
		(c) Service de consultation			
597 900 $		(1) Salaires	680 500 $		
144 500		(2) Autres dépenses	183 200		
742 400 $			863 700 $		
242 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	292 600		
499 600 $			571 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
		(d) Service d'information			
418 700 $		(1) Salaires	491 500 $		
216 800		(2) Autres dépenses	220 400		
		(Somme récupérable du Canada : 100 000 $)			
635 500 $			711 900 $		
		(e) Service des publications officielles			
189 100 $		(1) Salaires	214 700 $		
1 802 900		(2) Autres dépenses	1 575 300		
1 992 000 $			1 790 000 $		
316 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	230 600		
1 675 200 $			1 559 400 $		
		(f) Service de traduction			
581 000 $		(1) Salaires	702 100 $		
169 900		(2) Autres dépenses	244 900		
		(Somme récupérable du Canada : 98 300 $)			
750 900 $			947 000 $		
20 362 200 $		**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et les Loisirs**		21 349 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

ÉDUCATION (XVI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 880 100 $	1.	Division de l'administration et des finances	4 192 300 $
23 488 000	2.	Conseils, commissions et comités gouvernementaux	26 544 400
436 217 200	3.	Aide financière aux écoles	452 845 900
19 101 300	4.	Division des services auxiliaires et du développement des programmes	20 500 100
72 744 700	5.	Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente	77 702 600
169 728 600	6.	Commission des subventions aux universités.....	177 392 500
3 581 700	7.	Bureau de l'éducation française	3 846 500
728 741 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	763 024 300 $

Dépenses en capital

26 454 600	8.	Dépenses en capital	28 566 100
755 196 200 $ *		**Total des crédits pour l'Éducation**	791 590 400 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses princip.l 1987-1988	747 334 100 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(37 400)
- Services communautaires	(11 400)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(32 700)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	293 700
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	7 649 900
Crédits 1987-1988 après rajustement	755 196 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 880 100 $	.....1.	Division de l'administration et des finances ..... Principaux services administratifs, financiers et informatisés nécessaires aux programmes de fonctionnement du ministère; planification des méthodes et des opérations; soutien de la politique du ministère; registres et brevets d'enseignement des enseignants; dossiers scolaires.		4 192 300 $	41
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
323 600 $		(1) Salaires	311 100 $		
59 200		(2) Autres dépenses	67 100		
382 800 $			378 200 $		
		(c) Direction de la planification et de la recherche			
372 900 $		(1) Salaires	385 300 $		
94 800		(2) Autres dépenses	94 900		
467 700 $			480 200 $		
		(d) Direction des services du personnel			
247 200 $		(1) Salaires	270 800 $		
25 700		(2) Autres dépenses	25 700		
272 900 $			296 500 $		
		(e) Services financiers			
1 338 800 $		(1) Salaires	1 469 000 $		
100 800		(2) Autres dépenses	78 800		
1 439 600 $			1 547 800 $		
		(f) Communications			
156 200 $		(1) Salaires	179 200 $		
88 400		(2) Autres dépenses	103 300		
244 600 $		(Somme récupérable du Canada : 20 000 $)	282 500 $		
		(g) Direction de l'administration et des brevets			
743 200 $		(1) Salaires	893 900 $		
308 700		(2) Autres dépenses	292 600		
1 051 900 $			1 186 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
23 488 000 $	.....2.	Conseils, commissions et comités gouvernementaux ..... Contribution gouvernementale à la Caisse de retraite des enseignants; divers conseils, commissions et comités gouvernementaux.		26 544 400 $	42
23 458 000 $		(a) Caisse de retraite des enseignants	26 514 400 $		
30 000		(b) Divers conseils, commissions et comités gouvernementaux	30 000		
436 217 200 $	.....3.	Aide financière aux écoles ..... Appui financier aux commissions scolaires et à certains organismes d'éducation.		452 845 900 $	43
422 434 200 $		(a) Aide et subventions aux écoles ..... (Somme récupérable du Canada : 3 855 800 $)	437 787 900 $ (1)		
283 000		(b) Subventions diverses	258 000		
13 500 000		(c) Subventions d'aide globale	14 800 000		
19 101 300 $	.....4.	Division des services auxiliaires et du développement des programmes Initiatives ministérielles visant à appuyer le développement de programmes scolaires de la maternelle à la douzième année, y compris l'aide aux enfants ayant des besoins spéciaux. Services : perfectionnement des enseignants; consultation; formation sur les lieux de travail; ressources pédagogiques; télévision éducative; télé-enseignement; enseignement compensatoire; éducation des autochtones; tests d'équivalence d'enseignement général; appui sur place aux divisions scolaires.		20 500 100 $	44
		(a) Administration			
182 100 $		(1) Salaires	200 400 $		
145 000		(2) Autres dépenses	67 300		
327 100 $			267 700 $		
		(b) Direction de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes			
2 266 200 $		(1) Salaires	2 407 400 $		
1 263 700		(2) Autres dépenses ..... (Somme récupérable du Canada : 44 000 $)	1 195 700		
3 529 900 $			3 603 100 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 19 926 900 $ est prévu dans les Dépenses en capital, ce qui porte à 457 714 800 $ le montant total pour l'Aide et les subventions aux écoles.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		(c) Direction de l'éducation des Autochtones			
476 900 $		(1) Salaires		531 600 $	
185 000		(2) Autres dépenses		185 000	
661 900 $				716 600 $	
		(d) École manitobaine pour les malentendants			
2 308 300 $		(1) Salaires		2 484 800 $	
478 000		(2) Autres dépenses		512 900	
2 786 300 $				2 997 700 $	
186 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		284 300	
2 600 300 $				2 713 400 $	
		(e) Direction des soins à l'enfance et du développement des enfants			
4 009 800 $		(1) Salaires		4 294 400 $	
1 300 600		(2) Autres dépenses		1 300 800	
5 310 400 $				5 595 200 $	
		(f) Direction des ressources pédagogiques			
818 700 $		(1) Salaires		919 900 $	
519 100		(2) Autres dépenses		485 600	
1 337 800 $				1 405 500 $	
		(g) Direction de l'enseignement à distance et de la technologie			
1 322 700 $		(1) Salaires		1 483 800 $	
2 762 000		(2) Autres dépenses		3 443 800	
		(Somme récupérable du Canada : 543 000 $)			
4 084 700 $				4 927 600 $	
		(h) Direction des services régionaux			
496 600 $		(1) Salaires		499 100 $	
343 900		(2) Autres dépenses		335 400	
57 400		(3) Subventions		57 400	
897 900 $				891 900 $	
		(j) Direction du soutien à l'éducation au centre-ville			
236 700 $		(1) Salaires		264 500 $	
74 600		(2) Autres dépenses		74 600	
40 000		(3) Subventions		40 000	
351 300 $				379 100 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		(k) Entente et nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Développement de l'éducation			
256 000 $		(1) Subventions	366 400 $ (2)		
256 000		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	366 400		
..... $			..... $		
72 744 700 $	5.	Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente		77 702 600 $	45
		Initiatives visant à fournir aux Manitobains des services éducatifs et communautaires afin d'augmenter leurs compétences et leurs capacités de perfectionnement et leur permettre d'entreprendre des carrières satisfaisantes et enrichissantes. La Direction de l'aide aux étudiants administre le Programme canadien de prêts aux étudiants au Manitoba, d'une part, et le système provincial de bourses aux étudiants, d'autre part, afin d'aider les étudiants à surmonter les obstacles financiers à leurs projets d'éducation. La Direction du développement professionnel postsecondaire et la Direction de la formation des adultes et de l'éducation permanente élaborent et administrent des programmes innovateurs qui cherchent à augmenter les possibilités éducatives afin de répondre aux besoins de la collectivité, et qui cherchent aussi à égaliser les chances d'obtenir une éducation postsecondaire. Autres responsabilités de la Division : administration des Ententes interprovinciales de formation et application de la Loi sur les écoles professionnelles privées.			
		(a) Haute direction			
309 700 $		(1) Salaires	372 500 $		
100 500		(2) Autres dépenses	100 500		
410 200 $			473 000 $		
		(b) Direction de l'administration et des finances			
594 600 $		(1) Salaires	634 000 $		
238 100		(2) Autres dépenses	238 100		
		(Somme récupérable du Canada : 66 600 $)			
832 700 $			872 100 $		

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 91 600 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Entente Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 458 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		(c) Collège communautaire Red River			
26 353 100 $		(1) Salaires	27 597 000 $		
6 552 600		(2) Autres dépenses	6 571 600		
32 905 700 $				34 168 600 $	
370 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		413 000	
		(Somme récupérable du Canada : 11 516 100 $)			
32 535 700 $				33 755 600 $	
		(d) Collège communautaire Assiniboine			
6 644 700 $		(1) Salaires	7 123 300 $		
1 487 800		(2) Autres dépenses	1 560 200		
8 132 500 $				8 683 500 $	
20 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		20 000	
		(Somme récupérable du Canada : 3 185 200 $)			
8 112 500 $				8 663 500 $	
		(e) Collège communautaire Keewatin			
4 476 900 $		(1) Salaires	4 725 600 $		
1 046 400		(2) Autres dépenses	1 081 400		
5 523 300 $				5 807 000 $	
15 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		15 000	
		(Somme récupérable du Canada : 1 680 100 $)			
5 508 300 $				5 792 000 $	
		(f) Programme d'alternance études-travail			
73 100 $		(1) Salaires	78 400 $		
1 464 300		(2) Autres dépenses	1 505 400		
		(Somme récupérable du Canada : 606 900 $)			
1 537 400 $				1 583 800 $	
		(g) Direction de l'aide aux étudiants			
1 185 300 $		(1) Salaires	1 342 000 $		
229 000		(2) Autres dépenses	254 700		
9 363 600		(3) Aide financière	9 124 100		
		(Somme récupérable du Canada : 185 000 $)			
10 777 900 $				10 720 800 $	
		(h) Commission d'appel de l'aide aux étudiants			
106 000 $		(1) Salaires	115 300 $		
6 300		(2) Autres dépenses	6 300		
112 300 $				121 600 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		(j) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Développement professionnel postsecondaire			
545 000 $		(1) Salaires		591 300 $	
1 144 900		(2) Autres dépenses		1 211 800	
4 825 400		(3) Subventions		4 823 800	
6 515 300 $				6 626 900 $	
6 515 300		(4) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord		6 626 900	
..... $				..... $	
		(k) Entente et nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Emplois et formation			
1 313 700 $		(1) Subventions		1 933 300 $	(3)
1 220 100		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines		1 933 300	
93 600 $				..... $	
		(m) Formation des adultes et éducation permanente			
329 100 $		(1) Salaires		295 300 $	
628 800		(2) Autres dépenses		638 900	
1 023 500		(3) Subventions		1 477 300	
.....		(4) Groupe de travail sur l'alphabétisation ..... (Somme récupérable du Canada : 569 500 $)		300 000	
1 981 400 $				2 711 500 $	
		(n) Développement professionnel postsecondaire (Région du Sud)			
291 200 $		(1) Salaires		309 900 $	
884 800		(2) Autres dépenses		959 100	
2 753 800		(3) Subventions		2 826 800	
3 929 800 $				4 095 800 $	
		(p) Programme de formation axé sur la demande du marché			
..... $		(1) Salaires		1 250 000 $	
.....		(2) Autres dépenses		750 000	
..... $				2 000 000 $	
		(q) Centre de formation et de placement (Région du Nord)			
1 133 700 $		(1) Salaires		1 133 700 $	
2 449 200		(2) Autres dépenses		2 449 200	
3 330 000		(3) Paiements au Centre de formation et de placement ..... (Somme récupérable du Canada : 1 750 000 $)		3 330 000	
6 912 900 $				6 912 900 $	

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 483 300 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 2 416 600 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
169 728 600 $	.....6.	Commission des subventions aux universités		177 392 500 $	46
		Subventions aux universités (Manitoba, Winnipeg et Brandon) et au Collège universitaire de Saint-Boniface, pour le maintien de leurs services. Subventions pour les fonds de remboursement non garanti et pour le paiement des intérêts.			
208 900 $		(a) Salaires	213 800 $		
148 700		(b) Autres dépenses	148 700		
169 371 000		(c) Subventions aux universités	176 240 000	(4)	
		(Somme récupérable du Canada : 577 700 $)			
.....		(d) Fonds d'aide à l'accessibilité	790 000		
3 581 700 $	.....7.	Bureau de l'éducation française		3 846 500 $	47
		Services et programmes se rapportant à l'éducation française, y inclus les programmes établis en vertu de l'Entente fédérale-provinciale pour les langues officielles dans l'enseignement.			
		(a) Administration			
112 100 $		(1) Salaires	115 500 $		
22 200		(2) Autres dépenses	22 200		
134 300 $			137 700 $		
		(b) Direction du développement et de l'implantation des programmes			
803 700 $		(1) Salaires	791 700 $		
184 900		(2) Autres dépenses	177 100		
988 600 $			968 800 $		
		(c) Direction des services de soutien en éducation			
220 500 $		(1) Salaires	226 300 $		
69 700		(2) Autres dépenses	69 700		
733 600		(3) Aide financière	769 800		
		(Somme récupérable du Canada : 18 000 $)			
1 023 800 $			1 065 800 $		
		(d) Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs			
348 200 $		(1) Salaires	367 000 $		
164 500		(2) Autres dépenses	410 900		
416 400		(3) Aide financière	346 000		
		(Somme récupérable du Canada : 2 023 100 $)			
929 100 $			1 123 900 $		

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 7 000 000 $ est fourni au titre de Dépenses en capital, ce qui porte le total des Subventions aux universités à 183 240 000 $..

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1988	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		(e) Direction des ressources éducatives françaises			
	338 700 $	(1) Salaires	382 900 $		
	167 200	(2) Autres dépenses	167 400		
	505 900 $		550 300 $		
728 741 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		763 024 300 $	
		Dépenses en capital			
26 454 600 $	.....8.	Dépenses en capital		28 566 100 $	48
		(a) Acquisition et construction de biens corporels			
	843 300 $	(1) Collège communautaire Red River	843 300 $		
	489 000	(2) Collège communautaire Assiniboine	489 000		
	306 900	(3) Collège communautaire Keewatin	306 900		
	1 639 200 $		1 639 200 $		
		(b) Subventions en capital			
	5 450 000 $	(1) Universités	7 000 000 $		
	19 365 400	(2) Divisions scolaires	19 926 900		
	24 815 400 $		26 926 900 $		
755 196 200 $		**Total des crédits pour l'Éducation**		791 590 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 841 900 $	1.	Administration et finances	3 036 900 $
218 296 300	2.	Sécurité économique	232 709 800
27 578 400	3.	Services de l'emploi	29 650 500
381 200	4.	Bureau des statistiques du Manitoba	403 400
630 900	5.	Condition féminine	764 800
249 728 700 $ *		**Total des crédits pour les Services de l'emploi et la Sécurité économique**	266 565 400 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	236 184 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Conseil exécutif	34 500
- Culture, Patrimoine et Loisirs	659 400
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(78 100)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	317 800
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	13 000 300
Transferts de crédits allant à :	
- Affaires du Nord, suite à l'Entente sur le développement du Nord	(312 100)
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur le développement du Nord	(78 000)
Crédits 1987-1988 après rajustement	249 728 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 841 900 $	1.	Administration et finances ..... Services suivants à toutes les divisions du ministère : haute direction; élaboration de la politique et des programmes; gestion des ressources humaines; service d'informatique; services financiers et autres.		3 036 900 $	49
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
271 700 $		(1) Salaires	295 300 $		
62 400		(2) Autres dépenses	62 400		
334 100 $			357 700 $		
		(c) Recherche et planification			
415 100 $		(1) Salaires	437 900 $		
80 100		(2) Autres dépenses ..... (Somme récupérable du Canada : 81 600 $)	80 100		
495 200 $			518 000 $		
		(d) Communications			
103 100 $		(1) Salaires	109 000 $		
19 800		(2) Autres dépenses	19 800		
122 900 $			128 800 $		
		(e) Services administratifs et financiers			
1 064 000 $		(1) Salaires	1 150 700 $		
205 800		(2) Autres dépenses ..... (Somme récupérable du Canada : 524 200 $)	230 600		
1 269 800 $			1 381 300 $		
		(f) Gestion des ressources humaines			
199 600 $		(1) Salaires	217 700 $		
20 600		(2) Autres dépenses ..... (Somme récupérable du Canada : 51 100 $)	20 600		
220 200 $			238 300 $		
		(g) Service d'informatique			
365 000 $		(1) Salaires	388 400 $		
14 100		(2) Autres dépenses ..... (Somme récupérable du Canada : 151 600 $)	14 100		
379 100 $			402 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
218 296 300 $	.....2.	Sécurité économique		232 709 800$	50
		(a) Administration			
		Direction et administration centrales des programmes de la division; vérification comptable des programmes; consultation et suggestions dans le domaine socio-économique, y compris sur les procédures d'appel, tant aux candidats à l'aide sociale (municipale ou provinciale) qu'aux bénéficiaires de cette aide.			
1 042 200 $		(1) Salaires	1 144 200 $		
1 994 700		(2) Autres dépenses	2 324 700		
152 600		(3) Comité consultatif sur les services sociaux .	160 700		
		78 800 $ (a) Salaires ..... 86 900 $			
		73 800 (b) Autres dépenses 73 800			
3 189 500 $		(Somme récupérable du Canada : 1 748 700 $)	3 629 600 $		
		(b) Programmes d'aide sociale			
138 478 000 $		(1) Prestations d'aide sociale	150 390 000 $		
		Aide financière aux personnes dans le besoin admissibles en vertu de la Loi sur l'aide sociale.			
10 300 000		(2) Services de santé	11 777 000		
		Prise en charge des frais relatifs aux soins dentaires, aux soins de la vue et aux médicaments des bénéficiaires de l'aide sociale.			
41 318 000		(3) Aide aux municipalités	42 419 300		
		Soutien financier aux municipalités par le partage de leurs coûts d'aide municipale et de services d'aide sociale.			
190 096 000 $		(Somme récupérable du Canada : 112 310 100 $)	204 586 300 $		
		(c) Programme manitobain de revenu supplémentaire "55 et plus"			
		Revenu supplémentaire trimestriel aux pensionnés admissibles n'ayant presque pas de revenus personnels, ou pas du tout.			
140 400 $		(1) Salaires	184 600 $		
127 800		(2) Autres dépenses	107 100		
9 425 000		(3) Aide financière	9 692 000		
9 693 200 $			9 983 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
		(d) Programme supplémentaire des parents Revenu supplémentaire versé aux parents à revenus modiques ayant charge d'enfants.			
364 000 $		(1) Salaires	413 100 $		
164 300		(2) Autres dépenses	164 300		
7 700 000		(3) Aide financière	6 500 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 082 300 $)			
8 228 300 $			7 077 400 $		
		(e) Bureaux régionaux Pourvoient aux programmes de sécurité économique à travers la province.			
6 443 900 $		(1) Salaires	6 788 800 $		
645 400		(2) Autres dépenses	644 000		
		(Somme récupérable du Canada : 3 201 500 $)			
7 089 300 $			7 432 800 $		
27 578 400 $	3.	Services de l'emploi Diverses initiatives contribuant au développement de ressources humaines du Manitoba, entre autres : élaboration de programmes, coordination et contrôle d'initiatives gouvernementales dans le domaine de l'emploi; mise en oeuvre de certaines initiatives de placement, d'orientation, et d'augmentation des emplois pour la jeunesse et pour d'autres groupes cibles; coordination de services aux immigrants dans les domaines de l'emploi, de l'apprentissage de la langue, et de l'établissement; coordination de programmes fédéraux-provinciaux, y compris l'administration de l'Entente Canada-Manitoba sur la formation professionnelle; services régionaux directs de soutien à l'emploi et de formation en vue d'un emploi.		29 650 500 $	51
		(a) Administration			
255 000 $		(1) Salaires	350 400 $		
304 400		(2) Autres dépenses	235 400		
559 400 $			585 800 $		
		(b) Services de soutien à l'emploi et d'aide à la jeunesse			
795 700 $		(1) Salaires	850 700 $		
124 300		(2) Autres dépenses	124 300		
14 026 600		(3) Programmes d'emploi	15 103 900		
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			
14 946 600 $			16 078 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)

		(c) Direction de l'établissement des immigrants			
558 500 $		(1) Salaires		611 700 $	
312 300		(2) Autres dépenses		307 300	
		(Somme récupérable du Canada : 72 700 $)			
870 800 $				919 000 $	
		(d) Services régionaux			
718 400 $		(1) Ressources du Sud		717 900 $	
	601 700 $	(a) Salaires	601 200 $		
	116 700	(b) Autres dépenses	116 700		
.....		(2) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Ressources du Nord		.....	
	759 800 $	(a) Salaires	793 700 $		
	486 400	(b) Autres dépenses	488 400		
	527 900	(c) Équipes Jeunesse du Nord	543 800		
	1 774 100 $		1 825 900 $		
	1 774 100	(d) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord	1 825 900		
6 921 600		(3) Programme d'orientation professionnelle		7 479 400	
	983 600 $	(a) Salaires	1 041 500		
	152 000	(b) Autres dépenses	152 000		
	397 300	(c) Aide financière	397 300		
	3 888 700	(d) Centres d'orientation professionnelle	3 988 600		
	1 500 000	(e) Accès au travail pour parents uniques	1 900 000		
7 640 000 $		(Somme récupérable du Canada : 2 570 600 $)		8 197 300 $	
		(e) Formation professionnelle			
944 400 $		(1) Adaptation au marché du travail		950 500 $	
	176 300 $	(a) Salaires	182 400 $		
	768 100	(b) Autres dépenses	768 100		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
610 600 $		(2) Centre de formation professionnelle de Selkirk		731 900 $	
		408 800 $ (a) Salaires	429 100 $		
		550 900 (b) Autres dépenses	583 800		
		959 700 $	1 012 900 $		
		349 100 (c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	281 000		
324 600		(3) Relations intergouvernementales		383 400	
		191 200 $ (a) Salaires	154 700 $		
		133 400 (b) Autres dépenses	228 700		
		(Somme récupérable du Canada : 183 200 $)			
.....		(4) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programme Carrières nouvelles (Région du Nord)		.....	
		1 447 400 $ (a) Salaires	1 439 500 $		
		373 300 (b) Autres dépenses	373 300		
		1 820 700 $	1 812 800 $		
		1 820 700 (c) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord	1 812 800		
1 534 600		(5) Programme Carrières nouvelles (Région du Sud)		1 646 400	
		1 411 500 $ (a) Salaires	1 523 300 $		
		123 100 (b) Autres dépenses	123 100		
147 400		(6) Centre de formation technique Stevenson Aviation Co.		157 300	
		130 900 $ (a) Salaires	140 800 $		
		16 500 (b) Autres dépenses	16 500		
3 561 600 $				3 869 500 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
381 200 $	.....4.	Bureau des statistiques du Manitoba ..... Service et matériel complets d'information statistique pour les différents ministères et organismes gouvernementaux.		403 400 $	52
395 900 $		(a) Salaires	417 900 $		
45 300		(b) Autres dépenses	45 500		
441 200 $			463 400 $		
60 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	60 000		
630 900 $	.....5.	Condition féminine		764 800 $	53
		(a) Conseil consultatif manitobain de la situation de la femme Par l'intermédiaire du ministre chargé de la Condition féminine, conseille le Gouvernement sur toute question se rapportant à la situation de la femme, avec pour objectif de progresser vers la participation égale des femmes dans notre société et de favoriser, à cette fin, les changements qu'il faut apporter à nos structures légales, sociales et économiques.			
123 700 $		(1) Salaires	133 300 $		
126 800		(2) Autres dépenses	126 900		
250 500 $			260 200 $		
		(b) Direction générale de la main-d'oeuvre féminine Collabore à l'évaluation des lois du Gouvernement, ainsi que des politiques et des programmes des ministères, afin de s'assurer qu'on y tient compte des préoccupations des femmes; appuie le ministre chargé de la Condition féminine; communique au public les informations pertinentes sur les dossiers gouvernementaux qui se rapportent à cette question.			
321 000 $		(1) Salaires	344 900 $		
59 400		(2) Autres dépenses	159 700		
380 400 $			504 600 $		
249 728 700 $		**Total des crédits pour les Services de l'emploi et la Sécurité économique**		266 565 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

ÉNERGIE ET MINES (XXIII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 512 400 $	1. Administration et finances	1 548 000 $
4 000 300	2. Énergie	3 806 000
6 697 900	3. Ressources minières	6 735 000
.....	4. Régie de l'énergie du Manitoba	1 500 000
12 210 600 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	13 589 000 $

Dépenses en capital

50 000	6. Dépenses en capital	.....
12 260 600 $ *	**Total des crédits pour l'Énergie et les Mines**	13 589 000 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	11 972 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Conseil exécutif	35 700
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(41 700)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	34 700
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	259 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	12 260 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 512 400 $	1.	Administration et finances ..... Haute direction; gestion des ressources humaines; services d'informatique, financiers, et autres services centralisés. Coordination des communications.		1 548 000 $	54
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
292 900 $		(1) Salaires	267 300 $		
88 200		(2) Autres dépenses	88 300		
381 100 $			355 600 $		
		(c) Communications et relations communautaires			
294 500 $		(1) Salaires	326 800 $		
189 200		(2) Autres dépenses	189 400		
483 700 $			516 200 $		
		(d) Services administratifs			
526 700 $		(1) Salaires	555 200 $		
100 300		(2) Autres dépenses	100 400		
627 000 $			655 600 $		
4 000 300 $	2.	Énergie ..... Initiatives gouvernementales dans les domaines suivants : offre et demande d'énergie; conservation énergétique; recherche et développement de sources nouvelles et renouvelables d'énergie et de techniques de conservation; financement du Conseil manitobain de l'énergie, lequel relève du Ministre.		3 806 000 $	55
		(a) Élaboration de la politique et direction des projets			
717 600 $		(1) Salaires	794 800 $		
427 700		(2) Autres dépenses	438 200		
1 145 300 $			1 233 000 $		
		(b) Programmes énergétiques provinciaux			
245 900 $		(1) Salaires	203 900 $		
331 900		(2) Autres dépenses	284 500		
577 800 $			488 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)			
		(c) Programmes provinciaux de vérification du rendement énergétique			
363 300 $		(1) Salaires	362 200 $		
150 000		(2) Autres dépenses	115 000		
513 300 $			477 200 $		
		(d) Contrôle Optimal des Coûts à la Hausse de l'Énergie (COCHE)			
174 500 $		(1) Salaires	174 000 $		
1 554 400		(2) Autres dépenses	1 428 400		
1 728 900 $			1 602 400 $		
35 000 $		(e) Conseil manitobain de l'énergie	5 000 $		
6 697 900 $	3.	Ressources minières		6 735 000 $	56
		Administration et gestion des ressources minières du Manitoba, y compris : l'aliénation des droits miniers de la Couronne; la réglementation des activités des mines et des carrières, et de la production de pétrole; la remise en valeur des terrains miniers; le rassemblement, la compilation et la distribution d'informations sur les ressources minières.			
		(a) Gestion des ressources minières			
81 700 $		(1) Salaires	88 300 $		
20 000		(2) Autres dépenses	20 000		
101 700 $			108 300 $		
		(b) Direction du pétrole			
657 700 $		(1) Salaires	717 400 $		
143 400		(2) Autres dépenses	143 600		
801 100 $			861 000 $		
		(c) Direction des mines			
1 369 200 $		(1) Salaires	1 459 400 $		
555 800		(2) Autres dépenses	554 500		
1 925 000 $			2 013 900 $		
		(d) Direction des services géologiques			
1 918 300 $		(1) Salaires	2 032 400 $		
234 200		(2) Autres dépenses	234 100		
2 152 500 $			2 266 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)			
		(e) Entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale (EDER)			
524 600 $		(1) Salaires	559 600 $		
1 193 000		(2) Autres dépenses	925 700		
1 717 600 $			1 485 300 $ (1)		
..... $	.....4.	Régie de l'énergie du Manitoba		1 500 000 $	57
12 210 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		13 589 000 $	
		Dépenses en capital			
50 000 $	.....5.	Dépenses en capital		..... $	
50 000 $		(a) Subventions en capital	..... $		
12 260 600 $		**Total des crédits pour l'Énergie et les Mines**		13 589 000 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 371 300 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale, ce qui porte le montant autorisé pour le ministère à un total de 1 856 600 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 424 600 $	1. Administration et finances	1 422 600 $
6 875 700	2. Gestion de l'environnement	9 136 900
313 500	3. Commission de protection de l'environnement	355 700
63 600	4. Conseil manitobain de l'environnement	67 600
3 677 700	5. Services aux travailleurs	3 876 900
12 355 100 $ *	**Total des crédits pour l'Environnement et la Sécurité et l'hygiène du travail**	14 859 700 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	12 272 300 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Agriculture	45 200
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	37 600
Crédits 1987-1988 après rajustement	12 355 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 424 600 $	.....1.	Administration et finances		1 422 600 $	58
		Planification et gestion des programmes du ministère, et soutien centralisé de l'administration; relations communautaires.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
235 200 $		(1) Salaires	210 600 $		
54 100		(2) Autres dépenses	54 100		
289 300 $			264 700 $		
		(c) Recherche, planification, évaluation			
212 500 $		(1) Salaires	243 700 $		
62 300		(2) Autres dépenses	62 300		
274 800 $			306 000 $		
		(d) Relations communautaires			
193 500 $		(1) Salaires	136 200 $		
59 200		(2) Autres dépenses	59 200		
252 700 $			195 400 $		
		(e) Services administratifs et financiers			
451 600 $		(1) Salaires	509 800 $		
135 600		(2) Autres dépenses	136 400		
587 200 $			646 200 $		
6 875 700 $	.....2.	Gestion de l'environnement		9 136 900 $	59
		Initiatives dans les domaines suivants : prévention, détection et élimination des menaces à la santé et des dangers liés à l'environnement, partout où les gens demeurent, travaillent ou se livrent à leurs loisirs, ainsi que dans tous les lieux publics; meilleure utilisation et meilleure protection de l'environnement, tant pour le bénéfice de la génération actuelle que pour celui des générations futures.			

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI) (suite)			
		(a) Service de contrôle de la qualité de l'environnement			
2 968 900 $		(1) Salaires	3 000 900 $		
562 600		(2) Autres dépenses	542 600		
3 531 500 $			3 543 500 $		
		(b) Service de gestion de l'environnement			
2 532 900 $		(1) Salaires	2 614 800 $		
635 100		(2) Autres dépenses	729 200		
3 168 000 $			3 344 000 $		
.....		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	133 600		
3 168 000 $			3 210 400 $		
176 200 $		(c) Matières dangereuses - Formation des inspecteurs. (Somme récupérable du Canada : 183 000 $)	183 000 $		
..... $		(d) Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux	2 200 000 $		
313 500 $	.....3.	Commission de protection de l'environnement ..... La Commission tient des audiences et des rencontres publiques en matière de permis de développement, à la suite desquelles elle fait des recommandations au ministère dans le but de circonscrire et de limiter toute répercussion négative sur l'environnement; enquête sur toute question importante ou digne d'intérêt pour le Manitoba dans le domaine de l'environnement, afin de conseiller le Ministre en matière de politique et de législation; aide à résoudre les conflits liés à l'environnement par l'intermédiaire d'un service de médiation.		355 700 $	60
183 700 $		(a) Salaires	225 900 $		
129 800		(b) Autres dépenses	129 800		
63 600 $	.....4.	Conseil manitobain de l'environnement ..... Conseille le Ministre sur toute question ou tout problème se rapportant à l'environnement.		67 600 $	61
49 800 $		(a) Salaires	53 800 $		
13 800		(b) Autres dépenses	13 800		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI) (suite)			
3 677 700 $	.....5.	Services aux travailleurs ..... Initiatives gouvernementales dans les domaines suivants : prévention, détection et élimination des menaces pour la santé et des dangers sur les lieux de travail; conseils et services aux travailleurs qui présentent une demande d'indemnisation à la Commission manitobaine des accidents du travail.		3 876 900 $	62
		(a) Sécurité et hygiène du travail			
2 575 200 $		(1) Salaires	2 752 700 $		
722 800		(2) Autres dépenses	715 700		
3 298 000 $			3 468 400 $		
		(b) Bureau des conseillers des travailleurs			
328 500 $		(1) Salaires	357 000 $		
51 200		(2) Autres dépenses	51 500		
379 700 $			408 500 $		
12 355 100 $		**Total des crédits pour l'Environnement et la Sécurité et l'hygiène du travail**		14 859 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989
	FINANCES (VII)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
889 700 $	1. Administration et finances	799 200 $
1 152 300	2. Trésorerie	1 211 800
3 837 700	3. Division du Contrôleur	4 475 500
8 236 600	4. Division des taxes	8 887 900
1 431 400	5. Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche	1 557 900
1 177 500	6. Division de l'assurance et de la gestion des risques	1 216 300
1 852 100	7. Secrétariat du Conseil du Trésor	2 202 000
18 577 300 $	**Total des dépenses du ministère**	20 350 600 $
217 100 000	8. Paiement des crédits d'impôt	237 100 000
438 223 500	9. Dette publique (crédits législatifs)	483 272 100
23 884 700	10. Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs).	4 636 200
697 785 500 $ *	**Total des crédits pour les Finances**	745 358 900 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	697 127 800 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Affaires municipales	22 400
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	180 100
Transferts de crédits venant de :	
- Services du gouvernement	455 200
Crédits 1987-1988 après rajustement	697 785 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FINANCES (VII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
889 700 $	1.	Administration et finances ..... Fournit au ministère : haute direction, services financiers, gestion des ressources humaines et soutien administratif; direction, contrôle et coordination des programmes. Conseille le Gouvernement sur sa politique fiscale.		799 200 $	63
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
377 200 $		(1) Salaires	297 800 $		
99 400		(2) Autres dépenses	119 200		
476 600 $			417 000 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
197 900 $		(1) Salaires	152 900 $		
34 800		(2) Autres dépenses	34 800		
232 700 $			187 700 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
138 000 $		(1) Salaires	152 100 $		
21 800		(2) Autres dépenses	21 800		
159 800 $			173 900 $		
1 152 300 $	2.	Trésorerie ..... Gère les programmes d'emprunt du Gouvernement et de ses organismes. Gère les ressources de trésorerie du Gouvernement et fait des investissements au nom du Gouvernement et de ses organismes. Veille au service de la dette et aux investissements du Gouvernement, ainsi qu'aux investissements des organismes gouvernementaux.		1 211 800 $	64
706 500 $		(a) Salaires	776 300 $		
442 800		(b) Autres dépenses	432 500		
3 000		(c) Paiements relatifs au dégrèvement de l'impôt foncier des soldats	3 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
3 837 700 $	.....3.	Division du Contrôleur ..... Contrôle des entrées et sorties de fonds du Gouvernement; tenue des documents comptables centraux; publication des états financiers; conseils donnés aux ministères et organismes gouvernementaux sur les services comptables et financiers informatisés; direction et contrôle de ces ministères et organismes; direction et contrôle centralisés des ententes de partage des coûts; conseils au Gouvernement pour l'utilisation pertinente et efficace de la technologie de l'information.		4 475 500 $	65
		(a) Bureau du Contrôleur			
83 800 $		(1) Salaires	88 800 $		
3 600		(2) Autres dépenses	3 600		
87 400 $			92 400 $		
		(b) Système financier et système de gestion			
662 400 $		(1) Salaires	640 400 $		
69 800		(2) Autres dépenses	569 800		
732 200 $			1 210 200 $		
		(c) Comptabilité et débours			
1 623 300 $		(1) Salaires	1 808 700 $		
1 173 500		(2) Autres dépenses	1 063 600		
2 796 800 $			2 872 300 $		
505 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	505 000		
2 291 800 $			2 367 300 $		
		(d) Service d'informatique			
619 100 $		(1) Salaires	698 500 $		
194 500		(2) Autres dépenses	194 400		
813 600 $			892 900 $		
87 300		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	87 300		
726 300 $			805 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
8 236 600 $	.....4.	Division des taxes ..... Conseille le Gouvernement sur diverses questions de politique fiscale. Veille à l'application des lois suivantes : la Loi de l'impôt sur le capital des corporations, la Loi de la taxe sur l'essence, la Loi sur l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire, la Loi sur la taxe minière, la Loi de la taxe sur le carburant, la Loi de la taxe sur le pétrole et le gaz naturel, la Loi de la taxe sur le pari mutuel, la Loi de la taxe sur les ventes au détail, la Loi de 1964 sur le revenu (Première partie) et la Loi de la taxe sur le tabac.		8 887 900 $	66
		(a) Administration			
293 300 $		(1) Salaires	325 700 $		
12 500		(2) Autres dépenses	12 500		
305 800 $			338 200 $		
		(b) Direction de la taxe sur les ventes au détail			
2 932 500 $		(1) Salaires	3 108 500 $		
640 600		(2) Autres dépenses	644 100		
3 573 100 $			3 752 600 $		
		(c) Direction des taxes et redevances minières			
1 777 600 $		(1) Salaires	2 008 100 $		
503 400		(2) Autres dépenses	520 900		
2 281 000 $			2 529 000 $		
		(d) Direction de l'impôt sur le capital des corporations et de l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire			
1 413 000 $		(1) Salaires	1 601 400 $		
663 700		(2) Autres dépenses	666 700		
2 076 700 $			2 268 100 $		
1 431 400 $	.....5.	Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche .. Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant fédérales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y inclus les programmes de partage des coûts; veille à l'application des arrangements fiscaux, et des ententes de perception fiscale, entre le Canada et le Manitoba; conjointement avec le gouvernement fédéral et les municipalités, veille à l'application des programmes de crédits d'impôt.		1 557 900 $	67

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
		(a) Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique			
796 700 $		(1) Salaires	835 000 $		
280 200		(2) Autres dépenses	354 600		
1 076 900 $			1 189 600 $		
		(b) Bureau d'assistance fiscale du Manitoba			
290 300 $		(1) Salaires	303 900 $		
64 200		(2) Autres dépenses	64 400		
354 500 $			368 300 $		
1 177 500 $	6.	Division de l'assurance et de la gestion des risques ..... Assurance couvrant tous les ministères, organismes du Gouvernement et diverses sociétés d'État; gestion des risques.		1 216 300 $	68
129 200 $		(a) Salaires	142 000 $		
12 300		(b) Autres dépenses	12 300		
2 002 500		(c) Primes d'assurance	2 018 000		
2 144 000 $			2 172 300 $		
966 500		(d) Moins : Somme récupérable d'autres postes	956 000		
1 852 100 $	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor ..... Appui au Conseil du Trésor dans ses responsabilités de contrôle des dépenses, par une analyse soutenue dans les domaines suivants : l'harmonisation des objectifs de politique gouvernementale et de contrôle des dépenses avec les décisions ayant trait à la mise en oeuvre d'un contrôle des dépenses à plus long terme et à l'examen des structures administratives et des principaux programmes du Conseil du Trésor. Analyse et surveillance de la situation financière du Manitoba; planification et coordination de l'examen et de la préparation du Budget annuel.		2 202 000 $	69
		(a) Bureau du Secrétaire			
83 600 $		(1) Salaires	102 200 $		
3 400		(2) Autres dépenses	3 400		
87 000 $			105 600 $		
		(b) Secrétariat			
1 463 600 $		(1) Salaires	1 781 200 $		
301 500		(2) Autres dépenses	315 200		
1 765 100 $			2 096 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
217 100 000 $	.....8.	Paiement des crédits d'impôt ..... Paiement des crédits d'impôt fonciers, des crédits d'impôt pour le coût de la vie et des crédits d'impôt pour les contributions politiques, ainsi que le paiement au gouvernement fédéral des frais administratifs s'y rattachant; paiement de l'Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires.		237 100 000 $	70
235 677 300 $		**Total des crédits votés pour les Finances**		257 450 600 $	
		Les crédits figurant ci-dessous sont des crédits législatifs qui ne sont pas votés tous les ans :			
438 223 500 $	.....9.	Dette publique (crédits législatifs) ..... Paiement des frais nets d'intérêt et des dépenses connexes, en rapport avec la dette publique de la Province.		483 272 100 $	(1)
970 104 000 $		(a) (1) Intérêts sur la dette publique de la Province et dépenses connexes	1 059 033 200 $		
64 000 000		(2) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	65 550 000		
1 034 104 000 $			1 124 583 200 $		
		(b) Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :			
59 182 700 $		(1) de la Société de téléphone du Manitoba	59 476 100 $		
239 907 900		(2) de l'Hydro-Manitoba	267 687 100		
31 449 100		(3) de la Société manitobaine d'habitation et de rénovation urbaine	36 733 800		
28 414 200		(4) de la Société du crédit agricole du Manitoba.	24 650 500		
7 864 400		(5) d'autres organismes gouvernementaux	4 817 800		
137 062 200		(6) d'autres prêts et placements	133 898 000		
92 000 000		(7) des placements du fonds d'amortissement	114 047 800		
595 880 500 $			641 311 100 $		
23 884 700 $	.....10.	Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs) ..... Stabilisation du coût de l'emprunt de l'Hydro-Manitoba en devises.		4 636 200 $	
697 785 500 $		**Total des crédits pour les Finances**		745 358 900 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 61 763 600 $ est inclus dans les crédits du ministère des Services du Gouvernement. Ce montant a trait au versement de dividendes et d'intérêts sur les fonds recueillis grâce à l'émission d'actions privilégiées et de billets de la Société Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1988			Exercice se terminant le 31 mars 1989	
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)		
		Sommaire des programmes		
		Dépenses de fonctionnement courantes		
2 206 100 $	1.	Administration	2 152 900 $	
113 111 200	2.	Gestion des biens	117 160 500	(1)
94 400	3.	Approvisionnement et services	642 200	
3 201 100	4.	Service des projets	3 320 800	
56 100	5.	Commission de l'évaluation foncière	51 400	
673 200	6.	Organisation des mesures d'urgence	698 100	
119 342 100 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	124 034 900 $	
		Dépenses en capital		
16 497 100	7.	Dépenses en capital	18 769 300	(2)
135 839 200 $ *		**Total des crédits pour les Services du Gouvernement**	142 804 200 $	

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 61 763 600 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail d'édifices gouvernementaux conclu avec Manitoba Properties Inc.

Note (2) - Un montant additionnel de 10 082 900 $, destiné à la construction d'installations permanentes, sera géré par les Services du Gouvernement pour le compte de la société Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1988

Exercice se terminant le 31 mars 1989

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	138 594 000 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	98 200
Transferts de fonctions allant à :	
- Industrie, Commerce et Tourisme	(39 000)
- Ressources naturelles	(62 200)
Transferts de crédits venant de :	
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	500 900
Transferts de crédits allant à :	
- Législation	(241 500)
- Conseil exécutif	(20 800)
- Agriculture	(197 300)
- Procureur général	(380 800)
- Fonction publique	(17 500)
- Services communautaires	(132 500)
- Consommation, Corporations et Coopératives	(87 400)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(122 300)
- Éducation	(293 700)
- Services de l'emploi et Sécurité économique	(317 800)
- Énergie et Mines	(34 700)
- Environnement et Sécurité et hygiène du travail	(37 600)
- Finances	(455 200)
- Santé	(160 900)
- Voirie et Transport	(140 000)
- Logement	(116 000)
- Industrie, Commerce et Tourisme	(249 000)
- Travail	(73 000)
- Affaires municipales	(48 500)
- Ressources naturelles	(118 800)
- Affaires du Nord	(4 800)
- Affaires urbaines	(2 600)
Crédits 1987-1988 après rajustement	135 839 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 206 100 $	1.	Administration Élaboration de la politique et des programmes, comptabilité centrale, services financiers et budgétaires et gestion des ressources humaines, pour toutes les divisions; service de gestion, et coordination des ressources informatiques, pour toutes les directions du ministère.		2 152 900 $	71
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
267 900 $		(1) Salaires	158 700 $		
38 000		(2) Autres dépenses	38 000		
305 900 $			196 700 $		
		(c) Soutien de la gestion			
236 000 $		(1) Salaires	261 900 $		
17 000		(2) Autres dépenses	18 000		
253 000 $			279 900 $		
		(d) Services financiers et budgétaires			
672 800 $		(1) Salaires	674 000 $		
108 300		(2) Autres dépenses	108 500		
781 100 $			782 500 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
452 100 $		(1) Salaire	479 500 $		
75 300		(2) Autres dépenses	77 400		
527 400 $			556 900 $		
		(f) Service d'informatique			
252 700 $		(1) Salaires	261 200 $		
65 400		(2) Autres dépenses	65 400		
318 100 $			326 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
113 111 200 $	.....2.	Gestion des biens		117 160 500 $	72
		Services de sécurité, d'entretien et d'exploitation, pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux situés dans un édifice dont le Gouvernement est propriétaire ou locataire, et pour les unités de logement des employés; mise en oeuvre d'un programme complet de gestion de l'énergie dans tous les édifices gouvernementaux.			
		(a) Haute direction			
340 000 $		(1) Salaires	345 700 $		
92 900		(2) Autres dépenses	92 900		
432 900 $			438 600 $		
		(b) Matériel et bâtiments			
16 121 100 $		(1) Salaires	17 423 300 $		
13 308 000		(2) Autres dépenses	13 193 500		
169 500		(3) Entretien préventif	169 500		
29 598 600 $			30 786 300 $		
54 600		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	220 000		
29 544 000 $			30 566 300 $		
		(c) Ateliers et rénovations			
2 526 700 $		(1) Salaires	2 682 200 $		
240 200		(2) Autres dépenses	250 200		
424 200		(3) Projets des ateliers	2 283 300		
3 191 100 $			5 215 700 $		
1 476 600		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	3 621 600		
1 714 500 $			1 594 100 $		
		(d) Biens loués			
38 400 $		(1) Salaires	40 800 $		
76 336 100		(2) Autres dépenses	79 237 300		(1)
		(Somme récupérable du Canada : - 66 900 $)			
76 374 500 $			79 278 100 $		

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 61 763 600 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail d'édifices gouvernementaux conclu avec la société Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(e) Logement des employés			
73 400 $		(1) Salaires	76 600 $		
248 400		(2) Autres dépenses	248 400		
321 800 $			325 000 $		
241 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	248 300		
80 800 $			76 700 $		
		(f) Sécurité et stationnement			
2 287 500 $		(1) Salaires	2 484 000 $		
423 300		(2) Autres dépenses	471 400		
2 710 800 $			2 955 400 $		
		(g) Terrains et installations de Gimli			
1 267 600 $		(1) Salaires	1 365 200 $		
986 100		(2) Autres dépenses	886 100		
2 253 700 $			2 251 300 $		
94 400 $	3.	Approvisionnement et services Fournit les services suivants à tous les ministères et organismes gouvernementaux : gestion du parc du Gouvernement et entretien des véhicules; fourniture d'équipement de bureau, et entretien de cet équipement; achats; gestion de l'équipement; télécommunications; service postal.		642 200 $	73
		(a) Haute direction			
136 300 $		(1) Salaires	127 100 $		
8 000		(2) Autres dépenses	9 300		
144 300 $			136 400 $		
		(b) Service des véhicules gouvernementaux			
1 281 600 $		(1) Salaires	1 350 000 $		
9 500 000		(2) Autres dépenses	9 775 000		
10 781 600 $			11 125 000 $		
15 050 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	15 050 000		
(4 268 400)$			(3 925 000)$		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(c) Service d'équipement de bureau			
445 100 $		(1) Salaires	480 400 $		
992 700		(2) Autres dépenses	972 700		
1 437 800 $			1 453 100 $		
1 841 400		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 786 200		
(403 600)$			(333 100)$		
		(d) Direction des achats			
1 007 800 $		(1) Salaires	1 108 400 $		
175 300		(2) Autres dépenses	181 400		
1 183 100 $			1 289 800 $		
		(e) Approvisionnement en matériel			
698 900 $		(1) Salaires	744 800 $		
4 905 100		(2) Autres dépenses	4 905 600		
5 604 000 $			5 650 400 $		
4 823 100		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	5 090 200		
780 900 $			560 200 $		
		(f) Service des télécommunications			
543 400 $		(1) Salaires	570 400 $		
1 976 700		(2) Autres dépenses	2 400 900		
2 520 100 $			2 971 300 $		
1 233 600		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 911 100		
1 286 500 $			1 060 200 $		
		(g) Service postal			
596 900 $		(1) Salaires	649 800 $		
80 600		(2) Autres dépenses	95 100		
3 998 400		(3) Affranchissement	4 596 000		
4 675 900 $			5 340 900 $		
3 304 300		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	3 487 200		
1 371 600 $			1 853 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
3 201 100 $	4.	Service des projets		3 329 800 $	74
		Prévision des besoins des ministères et organismes gouvernementaux en matière de locaux; services de génie, d'architecture et de gestion des projets dans le cadre des programmes de construction des installations que possède ou loue le Gouvernement; évaluation, acquisition et affectation de biens réels, pour tous les ministères et organismes gouvernementaux.			
		(a) Haute direction			
84 400 $		(1) Salaires	90 800 $		
4 000		(2) Autres dépenses	4 000 $		
88 400 $			94 800 $		
		(b) Service de conception			
1 423 500 $		(1) Salaires	1 472 100 $		
102 900		(2) Autres dépenses	99 100		
1 526 400 $			1 571 200 $		
		(c) Gestion de projets			
982 100 $		(1) Salaires	1 003 000 $		
56 600		(2) Autres dépenses	55 700		
248 000		(3) Rénovations et modifications - Projets secondaires	248 000		
1 286 700 $			1 306 700 $		
248 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	248 000		
1 038 700 $			1 058 700 $		
		(d) Acquisitions foncières			
1 254 600 $		(1) Salaires	1 303 200 $		
114 900		(2) Autres dépenses	129 200		
1 369 500 $			1 432 400 $		
975 100		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 000 000		
394 400 $			432 400 $		
		(e) Planification des installations			
145 700 $		(1) Salaires	148 000 $		
7 500		(2) Autres dépenses	24 700		
153 200 $			172 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		Dépenses en capital			
56 100 $	.....5.	Commission de l'évaluation foncière ..... Détermination et certification de ce qui constitue une indemnisation financière équitable pour toute acquisition ou expropriation de terrain par quelque administration que ce soit.		51 400 $	75
58 500 $		(a) Salaires	62 700 $		
78 600		(b) Autres dépenses	68 700		
137 100 $			131 400 $		
81 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	80 000		
673 200 $	.....6.	Organisation des mesures d'urgence ..... Coordination du rôle du Gouvernement en cas d'urgence civile au Manitoba.		698 100 $	76
475 800 $		(a) Salaires	509 000 $		
197 400		(b) Autres dépenses	189 100		
		(Somme récupérable du Canada : 270 700 $)			
119 342 100 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		124 034 900 $	
16 497 100 $	.....7.	Dépenses en capital		18 769 300 $	77
12 111 900 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels gouvernementaux	14 546 800 $	(2)	
3 618 000		(b) Remplacement des véhicules gouvernementaux	3 513 000		
517 300		(c) Remplacement de l'équipement de bureau	459 600		
249 900		(d) Dépenses en capital	249 900		
135 839 200 $		**Total des crédits pour les Services du Gouvernement**		142 804 200 $	

Note (2) - Un montant additionnel de 10 082 900 $, destiné à la construction d'installations permanentes, sera géré par les Services du Gouvernement pour le compte de la société Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1988			Exercice se terminant le 31 mars 1989
		SANTÉ (XXI)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
2 685 800 $	1.	Administration et finances	3 520 400 $
52 927 800	2.	Programmes de santé communautaire	65 607 800
26 417 100	3.	Services de santé communautaire	29 301 700
40 625 400	4.	Santé mentale et services psychiatriques	41 841 800
9 279 800	5.	Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme	10 397 400
1 158 909 400	6.	Commission des services de santé du Manitoba	1 265 690 700
1 290 845 300 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	1 416 359 800 $
		Dépenses en capital	
36 390 300	7.	Dépenses en capital - Commission des services de santé du Manitoba	41 775 400
1 327 235 600 $ *		**Total des crédits pour la Santé**	1 458 135 200 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	1 327 380 500 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Services communautaires	45 200
Transferts de fonctions allant à :	
- Services communautaires	(351 000)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	160 900
Crédits 1987-1988 après rajustement	1 327 235 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 685 800 $	.....1.	Administration et finances		3 520 400 $	78
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre Chargés du fonctionnement du cabinet du Ministre et du bureau du Sous-ministre.			
291 400 $		(1) Salaires	324 000 $		
134 600		(2) Autres dépenses	185 700		
426 000 $			509 700 $		
.....		(c) Réseau consultatif de la santé ..... Création d'un réseau consultatif regroupant des professionnels des soins de santé et des non-professionnels à l'extérieur du gouvernement qui se consulteront sur l'élaboration de lignes directrices et participeront à la conception et à la mise sur pied de services de santé améliorés.	500 000		
		(d) Planification et recherche Planification, évaluation et recherche pour le ministère et pour la Commission des services de santé du Manitoba : planification à long terme et analyse de la politique pour un large éventail de programmes; recherches dans le domaine de la santé; prévision des besoins en personnel.			
443 400 $		(1) Salaires	499 000 $		
94 100		(2) Autres dépenses	94 000		
537 500 $			593 000 $		
		(e) Communications Mise au point d'une politique et de projets en matière de communication à l'intention du ministère et de la Commission des services de santé du Manitoba.			
151 500 $		(1) Salaires	145 200 $		
19 400		(2) Autres dépenses	19 400		
170 900 $			164 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(f) Services administratifs et financiers Inclut le bureau du Sous-ministre adjoint. Responsabilités : coordination centrale des opérations administratives se rapportant aux besoins de locaux, au transport, à l'équipement et à l'approvisionnement; comptabilité centrale et service budgétaire; relations avec les organismes externes.			
846 900 $		(1) Salaires	879 900 $		
46 500		(2) Autres dépenses	46 400		
893 400 $			926 300 $		
		(g) Gestion des ressources humaines Ensemble de: services de gestion des ressources humaines : recrutement et sélection; évaluation et classification des postes; service de la paie; relations professionnelles; perfectionnement du personnel; politique et normes.			
417 900 $		(1) Salaires	569 700 $		
53 800		(2) Autres dépenses	62 700		
471 700 $			632 400 $		
		(h) Direction de la vérification interne Vérification des comptes, de la conformité et de la gestion, dans le but d'aider le ministère à fonctionner de façon plus efficace et plus économique.			
139 800 $		(1) Salaires	147 900 $		
25 900		(2) Autres dépenses	25 900		
165 700 $			173 800 $		
52 927 800 $	.....2.	Programmes de santé communautaire		65 607 800 $	79
		(a) Soutien des programmes et des services Responsabilités : bon fonctionnement du bureau du Sous-ministre adjoint; élaboration de la politique et direction des programmes de santé communautaire; direction et conseils sur tout ce qui se rapporte à la prestation des services régionaux de santé.			
1 181 800 $		(1) Salaires	1 127 400 $		
124 400		(2) Autres dépenses	124 300		
1 306 200 $			1 251 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(b) Prévention des maladies transmissibles Contrôle et prévention de la propagation des maladies transmissibles par la surveillance, les enquêtes, les vaccinations, l'éducation du public et les soins aux malades.			
627 300 $		(1) Salaires		683 400 $	
3 267 200		(2) Autres dépenses		4 098 700	
3 894 500 $				4 782 100 $	
		(c) Programmes de santé maternelle et infantile Favorise la santé et le bien-être de la femme enceinte et de sa famille, des enfants, petits et grands, et des adolescents, en fournissant des informations sur la santé et du matériel de planification des naissances, et en effectuant des examens diagnostiques et d'autres services liés aux programmes.			
242 800 $		(1) Salaires		262 600 $	
358 000		(2) Autres dépenses		355 600	
617 700		(3) Organismes externes		633 600	
1 218 500 $				1 251 800 $	
		(d) Promotion de la santé Coordination de la planification et de la mise en oeuvre des programmes de santé axés sur la prévention et la diminution du nombre de maladies liées au mode de vie; planification de services pour les personnes âgées en bonne santé.			
679 800 $		(1) Salaires		756 000 $	
305 500		(2) Autres dépenses		450 500	
511 400		(3) Organismes externes		559 200	
1 496 700 $				1 765 700 $	
		(e) Programmes de préservation de l'ouie Dépistage et examen diagnostique des troubles de l'audition, évaluation et installation des prothèses auditives, service de consultation sur tous les aspects de la perte d'audition.			
104 600 $		(1) Salaires		113 400 $	
221 400		(2) Autres dépenses		221 100	
71 000		(3) Organismes externes		73 100	
397 000 $				407 600 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

SANTÉ (XXI) (suite)

(f) Gérontologie
Conseils sur les programmes et la politique en matière de gérontologie et interprétation de problèmes en gérontologie, pour la direction et les employés du ministère, les organisations communautaires et le grand public.

150 700 $	(1) Salaires		160 900 $	
1 247 500	(2) Autres dépenses		1 413 700	
	(Somme récupérable du Canada : 261 300 $)			
1 398 200 $			1 574 600 $	

(g) Soins de longue durée
Direction des programmes et appui à l'élaboration et au maintien des services pour ceux qui ont besoin de soins à domicile plutôt qu'en établissement; évaluations en vue du placement dans des foyers de soins personnels.

298 400 $	(1) Salaires		351 100 $	
73 200	(2) Autres dépenses		76 100	
33 471 400	(3) Soins à domicile		43 689 000	
450 400	(4) Organismes externes		499 200	
	(Somme récupérable du Canada : 8 468 200 $)			
34 293 400 $			44 615 400 $	

(h) Matériel et fournitures médicales
Achat, entreposage et distribution de fournitures médicales et de matériel afin de faciliter les soins à domicile; service d'entretien et assistance aux clients pour l'utilisation de cet équipement.

519 600 $	(1) Salaires		649 300 $	
2 268 700	(2) Autres dépenses		2 928 300	
580 200	(3) Organismes externes		614 700	
3 368 500 $			4 192 300 $	

(j) Service d'hygiène dentaire
Service de prévention et de soins en milieu rural aux enfants de certaines catégories d'âge, ainsi qu'aux habitants des régions éloignées et aux bénéficiaires de certains établissements.

2 162 400 $	(1) Salaires		2 350 400 $	
2 522 400	(2) Autres dépenses		2 519 300	
159 000	(3) Organismes externes		163 100	
4 843 800 $			5 032 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(k) Hygiène du milieu Offre aux ministères et organismes gouvernementaux les conseils de spécialistes de la santé publique sur la prestation de services d'hygiène du milieu : évaluation des dangers pour la santé et adoption de mesures préventives.			
194 200 $		(1) Salaires	203 000 $		
15 500		(2) Autres dépenses	15 500		
209 700 $			218 500 $		
		(n) Documentation Bibliothèque spécialisée; maintien et distribution de matériel audio-visuel, de dépliants et d'affiches.			
210 600 $		(1) Salaires	238 800 $		
242 600		(2) Autres dépenses	228 500		
453 200 $			467 300 $		
48 100 $		(q) Programmes de santé dans le Nord Services dans le nord du Manitoba et dans les régions difficiles d'accès : prévention, soins de base et programme de promotion de la santé.	48 000 $		
26 417 100 $	3.	Services de santé communautaire		29 301 700 $	80
		(a) Services régionaux Ressources locales du ministère visant à la mise en oeuvre des programmes de santé communautaire dans dix régions du Manitoba : promotion de la santé, prévention des maladies transmissibles, santé maternelle et infantile, préservation de l'ouie, soins de longue durée, santé mentale, service de soutien aux personnes âgées, et soins de base aux résidents du Nord.			
23 535 600 $		(1) Salaires	25 837 600 $		
2 881 500		(2) Autres dépenses (Somme récupérable du Canada : 596 700 $)	3 464 100		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
40 625 400 $	.....4.	Santé mentale et services psychiatriques		41 841 800 $	81
		(a) Soutien de la gestion et des programmes Responsabilités : bon fonctionnement du Bureau du Sous-ministre adjoint; orientation des programmes et de la politique de la division.			
131 400 $		(1) Salaires	142 200 $		
158 100		(2) Autres dépenses	157 900		
289 500 $			300 100 $		
		(b) Bureau du Psychiatre en chef de la province Planification et élaboration de services psychiatriques complets, équilibrés et coordonnés; conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration des programmes, de la politique et de la législation.			
254 500 $		(1) Salaires	269 600 $		
39 700		(2) Autres dépenses	39 700		
294 200 $			309 300 $		
		(c) Direction générale de la santé mentale Élaboration des programmes, établissement des normes, et évaluation des services de santé mentale pour les adultes; favorise un vaste éventail de services donnés au sein de la collectivité.			
297 000 $		(1) Salaires	312 800 $		
978 800		(2) Autres dépenses	949 600		
1 537 100		(3) Organismes externes	1 573 400		
2 812 900 $			2 835 800 $		
		(d) Service de médecine légale psychiatrique Évaluations psychiatriques de contrevenants souffrant de troubles mentaux, effectuées par des spécialistes pour les tribunaux, les services de probation et les services correctionnels.			
207 800 $		(1) Salaires	228 900 $		
94 700		(2) Autres dépenses	94 600		
302 500 $			323 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Réso-lution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(e) Soins psychiatriques aux enfants et aux adolescents Soins spécialisés, offerts dans la collectivité, aux enfants et adolescents souffrant de troubles mentaux.			
913 100 $		(1) Salaires	931 100 $		
172 400		(2) Autres dépenses	172 200		
		(Somme récupérable du Canada : 340 000 $)			
1 085 500 $			1 103 300 $		
		(f) Centre de santé mentale de Brandon Soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.			
18 035 800 $		(1) Salaires	18 629 600 $		
2 212 400		(2) Autres dépenses	1 926 4[illegible]		
		(Somme récupérable du Canada : 62 000 $)			
20 248 200 $			20 556 000 $		
		(g) Centre de santé mentale de Selkirk Soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.			
13 578 600 $		(1) Salaires	14 377 300 $		
2 014 000		(2) Autres dépenses	2 036 500		
		(Somme récupérable du Canada : 49 000 $)			
15 592 600 $			16 413 800 $		
9 279 800 $	5.	Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme		10 397 400 $	82
		Traitement et éducation, dans le domaine de l'alcoolisme et de l'abus des drogues; soutien financier des programmes autorisés mis en oeuvre par certaines organisations communautaires.			
175 400 $		Direction provinciale	185 500 $		
1 388 700		Direction générale des services de soutien	1 491 600		
352 500		Direction générale de la planification et de la recherche	420 300		
7 133 500		Direction générale de la réalisation des programmes	7 501 900		
1 547 700		Organisations financées	1 774 400		
10 597 800 $		Coût brut des programmes	11 373 700 $		
1 318 000		Moins : Sommes récupérées	976 300	(1)	
9 279 800 $		Coût net des programmes	10 397 400 $		
		(Somme récupérable du Canada : 1 497 300 $)			

Note (1) - Cette somme est récupérée directement par la Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
1 158 909 400 $	.....6.	Commission des services de santé du Manitoba		1 265 690 700 $	83
		Services médicaux et hospitaliers, foyers de soins personnels, assurance-médicaments, service ambulancier, service aérien d'ambulance, service de transport des malades dans le Nord, planification à long terme.			
17 591 300 $		Administration	18 906 000 $		
30 773 700		Assurance-médicaments	39 854 100		
2 287 900		Programme d'ambulance	2 356 500		
1 751 000		Service aérien d'ambulance	1 994 600		
2 565 400		Service de transport des malades dans le Nord ...	2 855 100		
707 048 100		Programme hospitalier	759 567 900		
166 219 600		Foyers de soins personnel	181 038 700		
234 766 000		Programme médical	262 704 800		
1 163 003 000 $		Coût brut des programmes	1 269 277 700 $		
4 093 600		Moins : Sommes récupérées	3 587 000	(2)	
1 158 909 400 $		Coût net des programmes	1 265 690 700 $	(3)	
1 290 845 300 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		1 416 359 800 $	
		Dépenses en capital			
36 390 300 $	.....7.	Dépenses en capital - Commission des services de santé du Manitoba		41 775 400 $	84
2 344 000 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels ..	2 369 000 $		
34 046 300		(b) Subventions en capital	39 406 400		
1 327 235 600 $		**Total des crédits pour la Santé**		1 458 135 200 $	

Note (2) - Cette somme est récupérée directement par la Commission des services de santé du Manitoba et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 41 775 400 $ est prévu à titre de Dépenses en capital, ce qui porte à 1 307 466 100 $ la somme totale versée à la Commission des services de santé du Manitoba.

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

VOIRIE ET TRANSPORT (XV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 579 600 $	1.	Administration et finances	3 857 200 $
70 405 300	2.	Exploitation et entretien	73 191 000
2 943 600	3.	Planification, conception et arpentage	3 107 100
9 706 500	4.	Ingénierie et services techniques	10 616 900
2 282 200	5.	Politique et recherche en matière de transport	2 363 900
12 207 400	6.	Permis et immatriculations	13 427 100
1 345 900	7.	Commissions, conseils et comités	1 478 800
102 470 500 $		**Total des dépenses du ministère**	108 042 000 $

Dépenses en capital

107 799 100	8.	Dépenses en capital	110 475 500
210 269 600 $ *		**Total des crédits pour la Voirie et le Transport**	218 517 500 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	203 520 800 $
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	140 000
- Affaires du Nord, suite à l'Entente sur le développement du Nord	128 000
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur le développement du Nord	32 000
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	8 061 000
Transferts de crédits allant à :	
- Autorisation de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente auxiliaire sur Churchill	(1 403 000)
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur le développement des transports	(209 200)
Crédits 1987-1988 après rajustement	210 269 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 579 600 $	1.	Administration et finances ..... Services qui suivent pour toutes les divisions : élaboration de la politique et des programmes; services comptables, financiers et budgétaires centraux; gestion des ressources humaines; service d'informatique et de traitement de texte.		3 857 200 $	85
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
307 300 $		(1) Salaires	343 600 $		
81 900		(2) Autres dépenses	81 900		
389 200 $			425 500 $		
		(c) Service administratif			
525 000 $		(1) Salaires	528 400 $		
62 300		(2) Autres dépenses	56 100		
587 300 $			584 500 $		
		(d) Service financier			
541 100 $		(1) Salaires	584 100 $		
71 600		(2) Autres dépenses	70 900		
612 700 $			655 000 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
621 900 $		(1) Salaires	677 400 $		
89 000		(2) Autres dépenses	88 600		
710 900 $			766 000 $		
		(f) Service d'informatique			
780 200 $		(1) Salaires	906 700 $		
478 700		(2) Autres dépenses	509 200		
1 258 900 $			1 415 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)

70 405 300 $	.....2.	Exploitation et entretien ..... Gestion des programmes d'entretien, d'aide et de construction et services spécialisés de soutien (appels d'offres, conception et étude technique des ponts). Entretien des réseaux de routes principales et secondaires, ainsi que des chemins d'hiver.		73 191 000 $	86
51 163 900 $		(a) Programme d'entretien	53 013 800 $		
		(b) Chemins d'hiver			
100 000 $		(1) Dépense provinciale	103 000 $		
2 502 000		(2) Dépense fédérale-provinciale ..... (Somme récupérable du Canada : 1 288 500 $)	2 577 000		
2 602 000 $			2 680 000 $		
		(c) Exploitation et contrats			
1 463 000 $		(1) Salaires	1 594 000 $		
340 000		(2) Autres dépenses	340 000		
1 803 000 $			1 934 000 $		
		(d) Ponts et ouvrages d'art			
1 596 600 $		(1) Salaires	1 679 600 $		
95 400		(2) Autres dépenses	95 100		
804 000		(3) Entretien des ponts	820 000		
2 496 000 $			2 594 700 $		
		(e) Régulation des transports			
1 587 200 $		(1) Salaires	1 635 700 $		
319 000		(2) Autres dépenses ..... (Somme récupérable du Canada : 41 000 $)	370 300		
1 906 200 $			2 006 000 $		
		(f) Bureaux de district			
7 515 700 $		(1) Salaires	8 028 000 $		
923 500		(2) Autres dépenses	909 500		
8 439 200 $			8 937 500 $		
		(g) Autres administrations			
5 660 000 $		(1) Dépense brute	5 690 000 $		
3 665 000		(2) Moins : Somme recupérable d'autres postes ... (Somme récupérable du Canada : 150 000 $)	3 665 000		
1 995 000 $			2 025 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
2 943 600 $	.....3.	Planification, conception et arpentage ..... Établissement de critères de conception et planification du développement des réseaux de routes principales et secondaires.		**3 107 100 $**	87
		(a) Planification et conception			
1 649 500 $		(1) Salaires	1 748 500 $		
337 600		(2) Autres dépenses	316 500		
1 987 100 $			2 065 000 $		
		(b) Arpentage			
790 000 $		(1) Salaires	875 600 $		
166 500		(2) Autres dépenses	166 500		
956 500 $			1 042 100 $		
9 706 500 $	.....4.	Ingénierie et services techniques ..... Gestion des programmes ministériels et services spécialisés de soutien. Exploitation et entretien des aéroports et d'un service de traversiers dans le Nord pour la circulation des passagers, des marchandises et des véhicules. Exploitation du Service aérien du Gouvernement. Installation et entretien des systèmes de communication des ministères et organismes gouvernementaux.		**10 616 900 $**	88
		(a) Service de gestion			
119 800 $		(1) Salaires	117 200 $		
18 700		(2) Autres dépenses	18 700		
138 500 $			135 900 $		
		(b) Machine et équipement lourd			
7 660 000 $		(1) Salaires	8 100 000 $		
10 670 400		(2) Autres dépenses	10 857 600		
18 330 400 $			18 957 600 $		
21 096 400		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	21 723 600		
(2 766 000)$			(2 766 000)$		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(c) Entrepôts			
419 900 $		(1) Salaires	438 900 $		
141 100		(2) Autres dépenses	138 900		
7 900 000		(3) Achats	7 500 000		
8 461 000 $				8 077 800 $	
8 200 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	7 500 000		
261 000 $				577 800 $	
		(d) Aéroports - Région du Nord			
2 597 400 $		(1) Salaires	2 731 100 $		
1 264 400		(2) Autres dépenses	1 299 400		
		(Somme récupérable du Canada : 175 000 $)			
3 861 800 $				4 030 500 $	
		(e) Service de traversiers			
490 000 $		(1) Salaires	544 700 $		
410 900		(2) Autres dépenses	413 900		
900 900 $				958 600 $	
		(f) Matériaux et recherche			
1 216 500 $		(1) Salaires	1 218 900 $		
145 000		(2) Autres dépenses	143 900		
1 361 500 $				1 362 800 $	
		(g) Contrôle de la circulation routière			
617 800 $		(1) Salaires	658 800 $		
4 296 600		(2) Autres dépenses	4 423 000		
4 914 400 $				5 081 800 $	
950 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	950 000		
3 964 400 $				4 131 800 $	
		(h) Service aérien et Service de radiocommunication			
3 335 000 $		(1) Salaires	3 658 200 $		
4 012 700		(2) Autres dépenses	4 308 300		
7 347 700 $				7 966 500 $	
5 363 300		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	5 781 000		
1 984 400 $				2 185 500 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
2 282 200 $	.....5.	Politique et recherche en matière de transport		2 363 900 $	89
		Recherche et analyse de l'efficacité et des avantages des différents moyens de transport utilisés au Manitoba; subventions du Programme d'aide financière aux aéroports du sud du Manitoba et du Programme de transport des personnes handicapées en milieu rural. Administration et application de l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur Churchill et de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement des transports.			
		(a) Politique et recherche en matière de transport			
719 800 $		(1) Salaires	765 400 $		
275 500		(2) Autres dépenses	274 000		
995 300 $			1 039 400 $		
366 900 $		(b) Programme de transport des personnes handicapées en milieu rural	404 500 $		
		(c) Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur Churchill			
17 600 $		(1) Salaires	17 600 $		
65 600		(2) Autres dépenses	65 600		
83 200 $			83 200 $	(1)	
		(d) Entente Canada-Manitoba sur le développement des transports			
79 600 $		(1) Salaires	79 600 $		
757 200		(2) Autres dépenses ..... (Somme récupérable du Canada : 212 000 $)	757 200		
836 800 $			836 800 $	(2)	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 20 800 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur Churchill, ce qui porte le montant des crédits autorisés pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 104 000 $ et le montant autorisé total, y inclus les Dépenses en capital, à 7 015 000 $.

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 209 200 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le développement des transports, ce qui porte le montant des crédits autorisés pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 1 046 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
12 207 400 $	6	Permis et immatriculations		13 427 100 $	90
		Responsabilités :			
		. programmes de sécurité routière : perfectionnement des conducteurs, sécurité, renseignements au public, examens en vue de l'obtention du permis de conduire, tenue des dossiers des conducteurs en cause dans des accidents ou reconnus coupables d'infractions au Code de la route;			
		. questions qui se rapportent aux permis et immatriculations mais qui ne relèvent pas de la Société d'assurance publique du Manitoba.			
		(a) Services de gestion			
1 881 800 $		(1) Salaires	2 111 600 $		
1 771 200		(2) Autres dépenses	1 953 800		
		(Somme récupérable du Canada : 37 000 $)			
3 653 000 $			4 065 400 $		
		(b) Permis et immatriculations			
1 060 400 $		(1) Salaires	1 290 600 $		
861 900		(2) Autres dépenses	797 700		
		(Somme récupérable du Canada : 64 000 $)			
1 922 300 $			2 088 300 $		
		(c) Sécurité routière			
3 482 000 $		(1) Salaires	3 867 600 $		
578 200		(2) Autres dépenses	664 400		
		(Somme récupérable du Canada : 78 000 $)			
4 050 200 $			4 532 000 $		
		(d) Entente de partage des coûts avec la Société d'assurance publique du Manitoba	2 741 400 $		
2 571 900 $					
1 345 900 $	.....7.	Commissions, conseils et comités		1 478 800 $	91
		Supervision générale du transport routier, et de l'utilisation des véhicules commerciaux ou de transport public; application de la Loi sur la protection des voies publiques, du Code de la route, et de la Loi sur les motoneiges; mécanisme d'appel à la disposition des conducteurs dont les privilèges ont été suspendus; réglementation des permis des taxis, des limousines et des services de transport des handicapés, à l'intérieur des limites de la Ville de Winnipeg.			
		(a) Commission du transport routier			
562 700 $		(1) Salaires	645 200 $		
102 500		(2) Autres dépenses	89 000		
		(Somme récupérable du Canada : 50 000 $)			
665 200 $			734 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(b) Conseil routier			
180 000 $		(1) Salaires	194 000 $		
53 000		(2) Autres dépenses	69 000		
233 000 $			263 000 $		
		(c) Commission d'appel des suspensions de permis			
206 000 $		(1) Salaires	221 600 $		
70 000		(2) Autres dépenses	70 000		
276 000 $			291 600 $		
		(d) Commission de réglementation des taxis			
145 600 $		(1) Salaires	158 900 $		
26 100		(2) Autres dépenses	31 100		
171 700 $			190 000 $		
102 470 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		108 042 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		Dépenses en capital			
107 799 100 $	.....8.	Dépenses en capital		110 475 500 $	92
87 900 000 $		(a) Construction et rénovation des routes provinciales principales et secondaires, et projets connexes. (Somme récupérable du Canada : 3 817 500 $)	95 000 000 $		
1 294 000 $		(b) Aide financière aux villes et villages	1 294 000 $		
4 260 000 $		(c) Travaux dans les districts d'administration locale et dans les territoires non organisés ...	4 300 000 $		
		(d) Acquisition et contruction de biens corporels			
8 816 300 $		(1) Autres projets	4 352 700 $		
516 000		(2) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	516 000		
9 332 300 $			4 868 700 $		
516 000		(3) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord	516 000		
8 816 300 $			4 352 700 $		
5 528 800 $		(e) Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur Churchill	5 528 800 $	(3)	
210 269 600 $		**Total des crédits pour la Voirie et le Transport**		218 517 500 $	

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 1 382 200 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur Churchill, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses en capital, pour ce poste, à un total de 6 911 000 $ et le montant autorisé total, y inclus les Dépenses de fonctionnement courantes, à 7 015 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988			Exercice se terminant le 31 mars 1989
		LOGEMENT (XXX)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
3 939 200 $	1.	Administration générale	4 065 300 $
3 591 300	2.	Gestion des biens et Rapports propriétaires-locataires..	3 856 500
12 411 000	3.	Mise en oeuvre des programmes	13 290 300
27 914 400	4.	Paiements de transferts à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation	26 885 200
47 855 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	48 097 300 $
		Dépenses en capital	
130 000	5.	Dépenses en capital	130 000
47 985 900 $ *		**Total des crédits pour le Logement**	48 227 300 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	47 869 900 $
Transferts de crédits venant de :	
- Service du Gouvernement	116 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	47 985 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		LOGEMENT (XXX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 939 200 $	1.	Administration générale ..... Haute direction et soutien administratif des programmes du ministère; information au public sur ces programmes.		4 065 300 $	93
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
247 600 $		(1) Salaires	173 600 $		
55 900		(2) Autres dépenses	56 000		
303 500 $			229 600 $		
		(c) Recherche et planification			
418 600 $		(1) Salaires	444 600 $		
97 800		(2) Autres dépenses	147 900		
516 400 $			592 500 $		
		(d) Communications			
119 800 $		(1) Salaires	130 400 $		
173 500		(2) Autres dépenses	173 500		
293 300 $			303 900 $		
		(e) Soutien administratif			
1 389 100 $		(1) Salaires	1 509 700 $		
1 426 600		(2) Autres dépenses	1 419 300		
2 815 700 $			2 929 000 $		
3 591 300 $	2.	Gestion des biens et Rapports propriétaires-locataires ..... Direction et gestion des programmes ayant trait aux logements que possède ou que subventionne la Société manitobaine d'habitation et de rénovation; application de la Loi sur les condominiums, de la Loi sur le contrôle du loyer des locaux d'habitation et de la Loi sur le louage d'immeubles.		3 856 500 $	94
		(a) Administration			
81 100 $		(1) Salaires	87 000 $		
6 800		(2) Autres dépenses	7 800		
87 900 $			94 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		LOGEMENT (XXX) (suite)			
		(b) Rapports propriétaires-locataires			
1 943 800 $		(1) Salaires	2 114 500 $		
216 600		(2) Autres dépenses	229 700		
2 160 400 $			2 344 200 $		
		(c) Gestion des biens			
1 096 200 $		(1) Salaires	1 156 000 $		
246 800		(2) Autres dépenses	261 500		
1 343 000 $			1 417 500 $		
12 411 000 $	.....3.	Mise en oeuvre des programmes		13 290 300 $	95
		Veille à la direction et à la gestion des opérations liées à la construction et à la rénovation de logements par le secteur public et par des organismes privés ou à but non lucratif; fournit, aux locataires ou propriétaires à faible revenu, des subventions, des allocations et des hypothèques pour des habitations monofamiliales et multifamiliales.			
		(a) Service foncier et service d'hypothèque			
560 800 $		(1) Salaires	504 200 $		
2 152 000		(2) Autres dépenses	2 513 800		
2 712 800 $			3 018 000 $		
		(b) Service de mise en oeuvre des programmes			
653 700 $		(1) Salaires	688 900 $		
125 400		(2) Autres dépenses	125 400		
779 100 $			814 300 $		
		(c) Service aux clients			
1 472 500 $		(1) Salaires	1 583 400 $		
335 500		(2) Autres dépenses	347 500		
1 808 000 $			1 930 900 $		
7 111 100 $		(d) Subventions et allocations	7 527 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		LOGEMENT (XXX) (suite)			
27 914 400 $	.....4.	Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation ..... Paiements à la Société afin de financer les activités liées aux programmes de logement social, de fournir des prêts, des hypothèques et des allocations dans le cadre de divers programmes d'habitation, et de permettre la remise annuelle de la dette des propriétaires à faible revenu et des organismes privés, à but non lucratif, qui s'occupent de projets d'habitation.		26 885 200 $	96
47 855 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**48 097 300 $**	
		Dépenses en capital			
130 000 $	.....5.	Dépenses en capital		130 000 $	97
130 000 $		(a) Programmes de réparations domiciliaires	130 000 $		
		(b) Entente et nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
1 274 700 $		(1) Programmes de l'Opération centre-ville	1 192 000 $ (1)		
1 274 700		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	1 192 000		
..... $			..... $		
47 985 900 $		**Total des crédits pour le Logement**		**48 227 300 $**	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 298 000 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses en capital, autorisé pour le ministère, pour ce poste, à un total de 1 490 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989
	INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
2 602 100 $	1. Administration et finances	2 014 800 $
13 445 600	2. Division de l'industrie et du commerce	13 107 100
4 395 100	3. Division de la technologie	4 287 500
280 000	4. Entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique	120 000
5 061 300	5. Division du tourisme	5 968 400
45 000	6. Entente Canada-Manitoba sur le tourisme - Destination Manitoba	.....
2 087 000	7. Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme	2 485 000
5 605 500	8. Commission hippique du Manitoba	5 260 800
345 000	9. Allégement des taux d'intérêt élevés	86 000
33 866 600 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	33 329 600 $
	Dépenses en capital	
2 135 000	10. Dépenses en capital	2 493 300
36 001 600 $ *	**Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme**	35 822 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Exercice se terminant le 31 mars 1989

INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	8 935 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Conseil exécutif	37 000
- Développement de l'entreprise et Tourisme	18 337 300
- Culture, Patrimoine et Loisirs	22 200
- Services du Gouvernement	39 000
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	249 000
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur la planification du développement économique	210 000
- Allégement des taux d'intérêt élevés	345 000
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	8 092 600
Transferts de crédits allant à :	
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente 1985-1990 sur le tourisme	(6 400)
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente Canada-Manitoba sur les autobus urbains	(260 000)
Crédits 1987-1988 après rajustement	• 36 001 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 602 100 $	.....1.	Administration et finances		2 014 800 $	98
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre Responsables du fonctionnement du cabinet du Ministre et du bureau du Sous-ministre.			
334 000 $		(1) Salaires	226 800 $		
155 100		(2) Autres dépenses	76 400		
489 100 $			303 200 $		
		(c) Direction de la planification Prestation au ministère des ressources nécessaires à la planification, au développement et à l'évaluation; prestation de services de soutien à la recherche.			
916 500 $		(1) Salaires	547 900 $		
361 000		(2) Autres dépenses	281 000		
1 277 500 $			828 900 $		
		(d) Finances et administration Comptabilité centrale, services de la paie et du personnel, registre central, bibliothèque de matériel de référence et services de soutien mis à la disposition du ministère.			
610 700 $		(1) Salaires	557 800 $		
204 200		(2) Autres dépenses	304 300		
814 900 $			862 100 $		
13 445 600 $	.....2.	Division de l'industrie et du commerce		13 107 100 $	99
		(a) Administration de la division Planification et direction de la division.			
142 300 $		(1) Salaires	166 800 $		
5 800		(2) Autres dépenses	8 000		
148 100 $			174 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		(b) Direction de l'industrie Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en encourageant et en favorisant la création et l'expansion des industries de transformation et de services au Manitoba.			
1 691 500 $		(1) Développement sectoriel		1 229 500 $	
	1 267 300 $	(a) Salaires	910 200 $		
	424 200	(b) Autres dépenses	319 300		
545 800		(2) Encouragement de l'investissement		607 000	
	285 800 $	(a) Salaires	307 000 $		
	260 000	(b) Autres dépenses	300 000		
2 237 300 $				1 836 500 $	
		(c) Programmes financiers Ces programmes permettent aux entreprises qui s'occupent de la fabrication, du traitement ou du développement commercial de nouvelles technologies, ou qui font de la recherche, d'obtenir l'aide, les capitaux ou l'encouragement dont elles ont besoin.			
591 000 $		(1) Salaires		487 800 $	
40 000		(2) Autres dépenses		40 000	
6 387 600		(3) Programmes		6 425 600	
	3 400 000 $	(a) Encouragement à l'entreprise au Manitoba	3 400 000 $		
	466 700	(b) Commercialisation de la technologie	466 700		
	315 000	(c) Perfectionnement des techniques de fabrication	315 000		
	980 900	(d) Capital de risque ...	1 018 900		
	1 040 000	(e) Entente Canada-Manitoba sur les autobus urbains	1 040 000 (1)		
	100 000	(f) Fonds pour la croissance des petites entreprises	100 000		
	85 000	(g) Transfert de technologie	85 000		
7 018 600 $				6 953 400 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 260 000 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur les autobus urbains, ce qui porte le montant total autorisé à 1 300 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		(d) Développement économique du secteur de la santé Favorise l'investissement dans les produits et services, nouveaux ou améliorés, du domaine de la santé.			
197 000 $		(1) Salaires	243 100 $		
158 800		(2) Autres dépenses	158 800		
355 800 $			401 900 $	(2)	
		(e) Direction du commerce Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en favorisant la vente aux autres provinces et l'exportation des produits et des services des entreprises manitobaines.			
609 600 $		(1) Salaires	589 700 $		
858 200		(2) Autres dépenses	1 079 300		
1 467 800 $			1 669 000 $		
		(f) Direction du développement économique rural La Direction subventionne les sociétés de développement régional et coordonne les ressources nécessaires au développement économique des régions rurales au Manitoba.			
632 700 $		(1) Salaires	458 400 $		
98 700		(2) Autres dépenses	166 000		
758 900		(3) Subventions	700 000		
1 490 300 $			1 324 400 $		
		(g) Centre d'expansion commerciale Fournit aux gens d'affaires et aux entrepreneurs du Manitoba des conseils, des renseignements commerciaux, des services de bibliothèque ainsi que des programmes de formation et de perfectionnement.			
533 600 $		(1) Salaires	498 000 $		
194 100		(2) Autres dépenses	249 100		
727 700 $			747 100 $		

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 800 000 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du secteur de la santé.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
4 395 100 $	.....3.	Division de la technologie		4 287 500 $	100
		(a) Direction de la technologie			
552 500 $		(1) industrielle	563 400 $		
		Service d'analyse, de consultation et de soutien en matière de science et de technologie afin de favoriser le développement économique dans le domaine de la technologie de pointe au Manitoba.			
		371 000 $ (a) Salaires 381 900			
		181 500 (b) Autres dépenses 181 500			
924 700		(2) Direction de la technologie de l'information.	861 700		
		Responsabilités : favoriser les investissements et le transfert de technologie dans le domaine de la technologie de l'information.			
		572 100 $ (a) Salaires 567 100			
		352 600 (b) Autres dépenses 294 600			
1 477 200 $			1 425 100 $		
2 917 900 $		(b) Subventions au Conseil manitobain de la recherche	2 862 400 $		
		Par l'entremise du Centre canadien de développement de produits alimentaires et du Centre de technologie industrielle, contribue à l'existence et au bon fonctionnement de l'infrastructure de transfert des technologies, et des services connexes, dont ont besoin les entreprises du Manitoba.			
280 000 $	.....4.	Entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique		120 000 $	(3)101
		Examen préalable des possibilités de succès et autres études dans divers domaines cibles de l'Entente fédérale-provinciale sur la planification du développement économique.			
		(Somme récupérable du Canada : 60 000 $)			
5 061 300 $	.....5.	Division du tourisme		5 968 400 $	102
		(a) Administration			
		Assure la direction de la division et la planification de ses activités et subventionne l'Association de l'industrie du tourisme du Manitoba.			
185 700 $		(1) Salaires	163 600 $		
5 000		(2) Autres dépenses	5 000		
199 400		(3) Subventions	199 400		
390 100 $			368 000 $		

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 30 000 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique, ce qui porte le montant total autorisé à 150 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		(b) Service de commercialisation Fait valoir l'attrait touristique du Manitoba grâce à une campagne publicitaire annuelle comprenant des publications, des projets de publicité collective par les représentants de l'industrie, des promotions auprès du public et des professionnels du tourisme et l'entretien de relations avec les médias; fournit des informations touristiques et coordonne les activités des centres et des kiosques de renseignements touristiques de la province.			
777 600 $		(1) Salaires		790 400 $	
2 419 500		(2) Autres dépenses		3 486 400	
3 197 100 $				4 276 800 $	
		(c) Développement du tourisme Services techniques et conseils aux entreprises touristiques dans les domaines suivants : planification, études de faisabilité, financement et aide connexe.			
259 000 $		(1) Salaires		249 500 $	
249 000		(2) Autres dépenses		249 000	
508 000 $				498 500 $	
		(d) Contrôle de la qualité Procède à l'inspection des établissements d'hébergement et attribue une cote à l'ensemble des installations et des services touristiques du Manitoba.			
121 000 $		(1) Salaires		121 000 $	
60 000		(2) Autres dépenses		60 000	
181 000 $				181 000 $	
		(e) Relations avec les entreprises et le public Services de consultation et de soutien au ministère afin de l'aider à faire connaître ses lignes directrices et ses programmes au public, aux investisseurs et aux clients.			
484 400 $		(1) Salaires		382 400 $	
300 700		(2) Autres dépenses		261 700	
785 100 $				644 100 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
45 000 $	6.	Entente Canada-Manitoba sur le tourisme - Destination Manitoba		..... $	
		Développement du tourisme par des stimulants, une aide financière et un soutien aux programmes.			
..... $		(a) Salaires	..... $		
45 000		(b) Autres dépenses	.....		
2 087 000 $	7.	Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme		2 485 000 $	(4)103
		Développement du tourisme par des stimulants, une aide financière et un soutien aux programmes.			
598 300 $		(a) Salaires	663 700 $		
1 488 700		(b) Autres dépenses	1 821 300		
		(Somme récupérable du Canada : 1 171 000 $)			
5 605 500 $	8.	Commission hippique du Manitoba		5 260 800 $	104
		Soutient et développe l'industrie des courses de chevaux (pur-sang et trotteurs) et administre la Commission hippique du Manitoba.			
5 605 500 $		(a) Subventions	5 260 800 $		
345 000 $	9.	Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés		86 000 $	105
		Aide financière au service de la dette à l'intention des petites entreprises.			
33 866 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		33 329 600 $	

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 621 200 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 623 300 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 3 106 200 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 3 116 600 $. Le total du montant autorisé est donc de 6 222 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		Dépenses en capital			
2 135 000 $	.....10.	Dépenses en capital		2 493 300 $	106
		(a) Subventions en capital			
375 000 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le tourisme - Destination Manitoba	..... $		
1 760 000		(2) Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme (Somme récupérable du Canada : 1 246 700 $)	2 493 300	(5)	
.....		(3) Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg	.....		
		70 600 $ (a) Programme d'aide à la petite entreprise .... $			
		70 600 (b) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines...			
36 001 600 $		**Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme**		35 822 900 $	

Note (5) - En plus de cette somme, un montant de 621 200 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 623 300 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 3 106 200 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 3 116 600 $. Le total du montant autorisé est donc de 6 222 800 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

TRAVAIL (XI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 459 300 $	1.	Administration et finances	1 408 200 $
8 492 600	2.	Travail	8 566 800
9 951 900 $ *		**Total des crédits pour le Travail**	9 975 000 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	9 846 900 $
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	73 000
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	32 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	9 951 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		TRAVAIL (XI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 459 300 $	1.	Administration et finances ..... Direction, contrôle et coordination de la politique et des programmes du ministère; recherche sur les questions se rapportant au travail, analyse des tendances dans le domaine des relations de travail, aide à l'élaboration de systèmes de planification et de gestion; gestion des ressources humaines; services financiers et autres services de soutien administratif.		**1 408 200 $**	**107**
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
355 600 $		(1) Salaires	342 900 $		
94 100		(2) Autres dépenses	94 100		
449 700 $			437 000 $		
		(c) Planification et recherche			
409 300 $		(1) Salaires	388 300 $		
59 400		(2) Autres dépenses	59 400		
468 700 $			447 700 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
494 300 $		(1) Salaires	477 200 $		
36 300		(2) Autres dépenses	36 000		
530 600 $			513 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		TRAVAIL (XI) (suite)			
8 492 600 $	2.	Travail		8 566 800 $	108
		Responsabilités : bon fonctionnement du bureau du Sous-ministre adjoint; services d'inspection et de réglementation dans le domaine de la sécurité des édifices et de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; inspections, enquêtes, formation et activités connexes liées à l'amélioration de la prévention des incendies au Manitoba; application des normes relatives aux conditions d'emploi; étude des demandes adressées à la Commission du travail du Manitoba; services de conciliation et de médiation mis à la disposition du patronat et des travailleurs; aide à la formation d'ouvriers qualifiés grâce à l'application de la Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle; incitation à l'instauration, l'expansion et l'amélioration des régimes de retraite, et protection des droits actuels des employés dans ce domaine; subventions à certains organismes; aide à l'établissement de l'égalité des salaires au Manitoba.			
		(a) Administration			
165 100 $		(1) Salaires	210 600 $		
15 200		(2) Autres dépenses	15 200		
180 300 $			225 800 $		
		(b) Direction mécanique et technique			
1 406 300 $		(1) Salaires	1 493 100 $		
289 200		(2) Autres dépenses	310 700		
1 695 500 $			1 803 800 $		
		(c) Prévention des incendies			
1 451 900 $		(1) Salaires	1 407 000 $		
412 600		(2) Autres dépenses	468 100		
428 500		(3) Services techniques	442 500		
		385 900 $ (a) Salaires ..... 402 500 $			
		42 600 (b) Autres dépenses ... 40 000			
2 293 000 $		(Somme récupérable du Canada : 100 000 $)	2 317 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		TRAVAIL (XI) (suite)			
		(d) Normes d'emploi			
1 184 500 $		(1) Salaires	1 244 100 $		
139 400		(2) Autres dépenses	139 400		
320 000		(3) Versements au fonds salarial	320 000		
1 643 900 $			1 703 500 $		
		(e) Commission du travail du Manitoba			
413 000 $		(1) Salaires	428 000 $		
177 900		(2) Autres dépenses	171 700		
590 900 $			599 700 $		
		(f) Services de conciliation et de médiation			
338 000 $		(1) Salaires	346 300 $		
47 100		(2) Autres dépenses	47 100		
385 100 $			393 400 $		
		(g) Apprentissage et formation			
764 100 $		(1) Salaires	818 000 $		
123 700		(2) Autres dépenses	128 700		
887 800 $			946 700 $		
		(h) Commission manitobaine des pensions			
205 500 $		(1) Salaires	213 400 $		
40 900		(2) Autres dépenses	40 900		
246 400 $			254 300 $		
283 400 $		(j) Subventions	6 500 $		
		(k) Bureau de contrôle de l'égalité des salaires			
184 800 $		(1) Salaires	214 000 $		
101 500		(2) Autres dépenses	101 500		
286 300 $			315 500 $		
9 951 900 $		**Total des crédits pour le Travail**		9 975 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988			Exercice se terminant le 31 mars 1989
		AFFAIRES MUNICIPALES (XIII)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
1 097 600 $	1.	Administration et finances	1 137 000 $
340 400	2.	Commission municipale	391 300
30 440 900	3.	Services consultatifs et financiers	30 856 400
4 774 600	4.	Évaluation municipale	5 076 500
1 119 400	5.	Service d'informatique	2 284 900
2 829 900	6.	Service d'aménagement municipal	2 966 200
420 700	7.	Service provincial d'aménagement du territoire	452 100
139 900	8.	Commission des droits de surface	125 800
41 163 400 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	43 290 200 $
		Dépenses en capital	
705 000	9.	Dépenses en capital	185 000
41 868 400 $ *		**Total des crédits pour les Affaires municipales**	43 475 200 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	41 869 500 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Conseil exécutif	32 400
Transferts de fonctions allant à :	
- Finances	(22 400)
- Affaires du Nord	(59 600)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	48 500
Crédits 1987-1988 après rajustement	41 868 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES MUNICIPALES (XIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 097 600 $	.....1.	Administration et finances		1 137 000 $	109
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes; coordination budgétaire et planification de la gestion; comptabilité, service de la paie, gestion des ressources humaines, et autres services administratifs; recherche et analyses visant à la planification et à l'élaboration de la politique du ministère.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
267 100 $		(1) Salaires	319 900 $		
60 800		(2) Autres dépenses	71 900		
327 900 $			391 800 $		
		(c) Gestion des ressources humaines			
114 100 $		(1) Salaires	131 200 $		
11 400		(2) Autres dépenses	11 400		
125 500 $			142 600 $		
		(d) Recherche			
170 200 $		(1) Salaires	178 600 $		
9 500		(2) Autres dépenses	9 500		
179 700 $			188 100 $		
		(e) Services administratifs et financiers			
242 300 $		(1) Salaires	218 600 $		
201 600		(2) Autres dépenses	175 300		
443 900 $			393 900 $		
340 400 $	.....2.	Commission municipale		391 300 $	110
		Divers services aux administrations locales et aux particuliers : examen des emprunts à long terme, et décisions rendues sur ces questions; tenue d'audiences sur les évaluations, sur les appels se rapportant au zonage, et sur les autorisations de dépenses à long terme, et décisions rendues sur ces questions.			
288 600 $		(a) Salaires	339 400 $		
51 800		(b) Autres dépenses	51 900		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES MUNICIPALES (XIII) (suite)			
30 440 900 $	.....3.	Services consultatifs et financiers ..... Service consultatif sur place aux municipalités et aux districts d'administration locale dans les domaines financier et administratif; uniformisation des méthodes de budgétisation, de comptabilité et d'écriture de rapports financiers; compensations d'impôt aux municipalités; subventions au transport en commun urbain; subventions pour les célébrations de centenaires; subventions aux corps policiers et subventions d'aide globale.		30 856 400 $	111
1 141 800 $		(a) Salaires	1 214 300 $		
190 200		(b) Autres dépenses	168 400		
26 480 600		(c) Compensations d'impôts aux municipalités	26 809 000		
712 800		(d) Subventions au transport en commun urbain	707 000		
17 300		(e) Subventions pour les célébrations de centenaires.	17 300		
548 200		(f) Subventions aux corps policiers	580 000		
1 350 000		(g) Subventions d'aide globale	1 360 400		
4 774 600 $	.....4.	Évaluation municipale ..... Service complet d'évaluation mis à la disposition des municipalités, à l'exception de la Ville de Winnipeg; préparation annuelle d'évaluations rajustées et pondérées.		5 076 500 $	112
4 220 700 $		(a) Salaires	4 544 900 $		
553 900		(b) Autres dépenses	531 600		
1 119 400 $	.....5.	Service d'informatique ..... Différents services informatiques (dont la création de systèmes) mis à la disposition du ministère et des municipalités, dans les domaines suivants : évaluation, comptabilité municipale, relevés d'impôt, comptes d'eau, Programme d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires, Programme de crédits aux propriétaires-occupants.		2 284 900 $	113
388 100 $		(a) Salaires	436 000 $		
731 300		(b) Autres dépenses	1 848 900		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES MUNICIPALES (XIII) (suite)			
2 829 900 $	.....6.	Service d'aménagement municipal ..... Conseils professionnels de planification aux municipalités et districts d'aménagement participant aux ententes; conseils de planification donnés aux ministères gouvernementaux et application de la Loi sur l'aménagement du territoire.		2 966 200 $	114
2 513 900 $		(a) Salaires	2 658 100 $		
316 000		(b) Autres dépenses	308 100		
420 700 $	.....7.	Service provincial d'aménagement du territoire ..... Soutien administratif et technique au Conseil interministériel d'aménagement du territoire et au Comité du Cabinet sur l'utilisation des terres; application du processus d'approbation des subdivisions.		452 100 $	115
389 800 $		(a) Salaires	421 200 $		
30 900		(b) Autres dépenses	30 900		
139 900 $	.....8.	Commission des droits de surface ..... Règlement des différends, en conformité avec la Loi sur les droits de surface.		125 800 $	116
82 900 $		(a) Salaires	88 800 $		
57 000		(b) Autres dépenses	37 000		
41 163 400 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		43 290 200 $	
		Dépenses en capital			
705 000 $	.....9.	Dépenses en capital		185 000 $	117
		(a) Subventions en capital			
480 000 $		(1) Projet d'embellissement des rues principales du Manitoba	..... $		
225 000		(2) Achats d'autobus urbains	185 000		
41 868 400 $		**Total des crédits pour les Affaires municipales**		43 475 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

RESSOURCES NATURELLES (XII)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes	
4 464 900 $	1. Administration et finances	4 812 700 $
20 378 700	2. Services régionaux	34 835 100
6 887 200	3. Ingénierie et construction	7 018 500
8 826 900	4. Ressources hydriques	9 689 100
13 765 800	5. Parcs	14 597 000
1 846 300	6. Terres	1 946 600
12 130 000	7. Forêts	12 221 500
3 849 000	8. Pêche	4 170 900
4 585 700	9. Faune	5 035 100
3 180 500	10. Levés et cartographie	3 295 700
776 000	11. Aide aux organismes	1 069 100
80 691 000 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	98 691 300 $
	Dépenses en capital	
10 245 000	12. Dépenses en capital	10 066 400
90 936 000 $ *	**Total des crédits pour les Ressources naturelles**	108 757 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	85 960 800 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Procureur général	28 900
- Services du Gouvernement.....	62 200
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	118 800
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	59 000
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	5 290 700
Transferts de crédits allant à :	
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur le renouvellement forestier	(584 400)
Crédits 1987-1988 après rajustement	90 936 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 464 900 $	.....1.	Administration et finances ..... Élaboration de la politique et des programmes, et administration : planification et recherche, services financiers, gestion des ressources humaines, services d'informatique et de vérification; subvention à la Société Odyssées manitobaines ltée.		4 812 700 $	118
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
212 100 $		(1) Salaires	223 300 $		
87 700		(2) Autres dépenses	87 700		
299 800 $			311 000 $		
		(c) Direction de la répartition des ressources et de l'économie			
903 800 $		(1) Salaires	895 800 $		
196 400		(2) Autres dépenses	193 400		
1 100 200 $			1 089 200 $		
		(d) Services financiers			
786 900 $		(1) Salaires	859 600 $		
222 200		(2) Autres dépenses	222 800		
1 009 100 $			1 082 400 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
688 200 $		(1) Salaires	754 500 $		
172 100		(2) Autres dépenses	172 300		
860 300 $			926 800 $		
		(f) Service d'informatique			
246 600 $		(1) Salaires	256 200 $		
42 300		(2) Autres dépenses	42 300		
288 900 $			298 500 $		
		(g) Services administratifs			
611 400 $		(1) Salaires	672 900 $		
122 600		(2) Autres dépenses	122 600		
734 000 $			795 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(h) Vérification interne			
144 900 $		(1) Salaires	151 600 $		
7 100		(2) Autres dépenses	7 100		
152 000 $			158 700 $		
..... $		(j) Société Odyssées manitobaines ltée	130 000 $		
20 378 700 $	.....2.	Services régionaux		34 835 100 $	119
		À l'échelle locale, réalisation des programmes et prestation des services ayant trait à l'utilisation et à la protection des ressources.			
		(a) Administration			
803 100 $		(1) Salaires	922 800 $		
783 100		(2) Autres dépenses	787 200		
138 700		(3) Lutte contre les dégâts causés par la faune (Somme récupérable du Canada : 30 000 $)	140 900		
1 724 900 $			1 850 900 $		
		(b) Région du Nord-Ouest			
996 300 $		(1) Salaires	1 026 300 $		
360 000		(2) Autres dépenses	360 000		
1 356 300 $			1 386 300 $		
		(c) Région du Nord-Est			
1 142 800 $		(1) Salaires	1 207 300 $		
661 300		(2) Autres dépenses	704 300		
1 804 100 $			1 911 600 $		
		(d) Région d'Entre-les-Lacs			
1 305 600 $		(1) Salaires	1 349 400 $		
499 600		(2) Autres dépenses	499 600		
1 805 200 $			1 849 000 $		
		(e) Région du Sud-Ouest			
826 600 $		(1) Salaires	885 000 $		
291 100		(2) Autres dépenses	291 100		
1 117 700 $			1 176 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(f) Région de l'Ouest			
1 093 300 $		(1) Salaires	1 155 600 $		
417 800		(2) Autres dépenses	419 000		
1 511 100 $			1 574 600 $		
		(g) Région du Sud-Est			
911 500 $		(1) Salaires	984 900 $		
326 700		(2) Autres dépenses	326 700		
1 238 200 $			1 311 600 $		
		(h) Région de l'Est			
879 400 $		(1) Salaires	939 100 $		
287 100		(2) Autres dépenses	287 100		
1 166 500 $			1 226 200 $		
		(j) Région du parc provincial de Whiteshell			
658 800 $		(1) Salaires	712 700 $		
243 100		(2) Autres dépenses	243 100		
901 900 $			955 800 $		
		(k) Entente sur le développement du Nord - Élaboration et évaluation de programmes provinciaux de lutte contre les incendies			
260 600 $		(1) Salaires	286 900 $		
362 200		(2) Autres dépenses	362 200		
622 800 $			649 100 $		
		(m) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de détection des incendies			
36 500 $		(1) Salaires	39 600 $		
288 100		(2) Autres dépenses	288 100		
324 600 $			327 700 $		
		(n) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de prévention des incendies			
34 000 $		(1) Salaires	23 000 $		
86 900		(2) Autres dépenses	66 900		
120 900 $			89 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(p) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de préparation à la lutte contre les incendies			
1 193 800 $		(1) Salaires	1 271 500 $		
2 163 700		(2) Autres dépenses	2 266 100		
3 357 500 $			3 537 600 $		
1 290 000 $		(r) Entente sur le développement du Nord - Fonds provincial supplémentaire de lutte contre les incendies	14 800 000 $		
896 300 $		(s) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial d'intervention contre les incendies	990 100 $		
1 140 700 $		(t) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial d'intervention en hélicoptère contre les incendies	1 198 600 $		
6 887 200 $	.....3.	Ingénierie et construction ..... Services professionnels techniques et d'ingénierie, nécessaires à la mise en oeuvre des programmes, activités et projets élaborés par les directions des ressources des ministères et organismes gouvernementaux; autres services de gestion dans les domaines de l'ingénierie et de la construction, à la demande du ministère.		7 018 500 $	120
		(a) Administration			
510 900 $		(1) Salaires	544 900 $		
276 600		(2) Autres dépenses	218 100		
787 500 $			763 000 $		
150 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	.....		
637 500 $			763 000 $		
		(b) Service technique			
1 454 000 $		(1) Salaires	1 405 800 $		
94 400		(2) Autres dépenses	94 400		
1 548 400 $			1 500 200 $		
55 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	55 000		
1 493 400 $			1 445 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(c) Services régionaux d'ingénierie			
4 008 300 $		(1) Salaires	4 060 000 $		
882 500		(2) Autres dépenses	884 800		
4 890 800 $			4 944 800 $		
134 500		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	134 500		
4 756 300 $			4 810 300 $		
8 826 900 $	4.	Ressources hydriques		9 689 100 $	121
		Planification à court et à long terme de l'utilisation, de la réglementation, de l'aménagement et du développement des ressources hydriques que la Province possède ou dont elle pourrait disposer. Services particuliers : délivrance de permis d'exploitation hydroélectrique et d'accès à des points d'eau; permis d'exploitation dans des zones désignées; autorisation d'activités dans les subdivisions; prévision des inondations.			
		(a) Administration			
381 400 $		(1) Salaires	417 000 $		
113 100		(2) Autres dépenses	113 300		
494 500 $			530 300 $		
		(b) Permis et autorisations			
499 800 $		(1) Salaires	521 800 $		
24 300		(2) Autres dépenses	24 300		
524 100 $			546 100 $		
		(c) Aménagement hydraulique			
1 416 400 $		(1) Salaires	1 469 300 $		
282 200		(2) Autres dépenses	282 200		
3 781 800		(3) Entretien des voies d'eau	4 473 700		
5 480 400 $			6 225 200 $		
		(d) Service hydrotechnique			
1 025 000 $		(1) Salaires	1 067 800 $		
777 400		(2) Autres dépenses	777 400		
1 802 400 $			1 845 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(e) Administration régionale			
321 200 $		(1) Salaires	333 100 $		
36 800		(2) Autres dépenses	36 800		
358 000 $			369 900 $		
		(f) Accord Canada-Manitoba sur la réduction des dommages causés par les inondations			
78 900 $		(1) Salaires	83 800 $		
88 600		(2) Autres dépenses	88 600		
		(Somme récupérable du Canada : 86 200 $)			
167 500 $			172 400 $		
13 765 800 $	5.	Parcs		14 597 000 $	122
		Constitution, planification, développement et aménagement d'un réseau de parcs provinciaux, mettant en valeur les ressources naturelles existantes, pour le bien-être physique, culturel, social et éducatif des Manitobains.			
		(a) Administration			
442 000 $		(1) Salaires	464 900 $		
185 900		(2) Autres dépenses	186 200		
627 900 $			651 100 $		
		(b) Planification			
675 000 $		(1) Salaires	725 000 $		
158 500		(2) Autres dépenses	157 000		
833 500 $			882 000 $		
		(c) Gestion des programmes			
419 800 $		(1) Salaires	428 300 $		
56 700		(2) Autres dépenses	56 700		
476 500 $			485 000 $		
		(d) Entretien et exploitation des parcs			
8 414 500 $		(1) Salaires	9 201 300 $		
2 820 600		(2) Autres dépenses	2 820 600		
11 235 100 $			12 021 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(e) Service aux visiteurs			
400 700 $		(1) Salaires	391 400 $		
98 400		(2) Autres dépenses	96 900		
499 100 $			488 300 $		
93 700 $		(f) Subventions	68 700 $		
1 846 300 $	6.	Terres Gestion des terres domaniales et tenue d'un registre des terres domaniales.		1 946 600 $	123
		(a) Administration			
102 300 $		(1) Salaires	108 800 $		
26 000		(2) Autres dépenses	26 200		
128 300 $			135 000 $		
		(b) Gestion des terres domaniales			
658 100 $		(1) Salaires	714 400 $		
96 800		(2) Autres dépenses	96 800		
754 900 $			811 200 $		
		(c) Bureaux régionaux			
294 600 $		(1) Salaires	316 700 $		
87 800		(2) Autres dépenses	87 800		
382 400 $			404 500 $		
		(d) Registre des terres domaniales			
200 800 $		(1) Salaires	218 100 $		
200 600		(2) Autres dépenses	188 600		
401 400 $			406 700 $		
		(e) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial du riz sauvage			
112 700 $		(1) Salaires	122 300 $		
66 600		(2) Autres dépenses	66 900		
179 300 $			189 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
12 130 000 $	.....7.	Forêts		12 221 500 $	124
		Élaboration de programmes permettant l'utilisation maximale et l'aménagement idéal des ressources forestières; informations sur l'ensemble de ces ressources; protection des terres forestières; élaboration, mise en oeuvre et contrôle d'une politique en matière de développement et d'utilisation des ressources forestières; administration des ententes d'aménagement forestier et de reboisement.			
		(a) Administration			
431 900 $		(1) Salaires	494 200 $		
54 500		(2) Autres dépenses	54 800		
34 400		(3) Subventions	34 400		
520 800 $			583 400 $		
		(b) Aménagement des forêts			
675 500 $		(1) Salaires	712 900 $		
167 200		(2) Autres dépenses	161 400		
842 700 $			874 300 $		
		(c) Sylviculture			
254 900 $		(1) Salaires	246 200 $		
881 700		(2) Autres dépenses	807 200		
1 136 600 $			1 053 400 $		
		(d) Protection des forêts			
685 300 $		(1) Salaires	755 300 $		
1 327 700		(2) Autres dépenses	1 350 200		
2 013 000 $			2 105 500 $		
		(e) Bureaux régionaux			
693 800 $		(1) Salaires	658 200 $		
225 000		(2) Autres dépenses	225 800		
918 800 $			884 000 $		
		(f) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de reboisement des forêts			
443 200 $		(1) Salaires	457 300 $		
1 548 600		(2) Autres dépenses	1 557 300		
1 991 800 $			2 014 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(g) Programme de développement des forêts			
332 700 $		(1) Salaires	332 700 $		
2 036 000		(2) Autres dépenses	2 036 000		
2 368 700 $			2 368 700 $		
		(h) Entente Canada-Manitoba sur le renouvellement forestier			
27 000 $		(1) Salaires	27 000 $		
2 310 600		(2) Autres dépenses	2 310 600		
		(Somme récupérable du Canada : 280 800 $)			
2 337 600 $			2 337 600 $	(1)	
3 849 000 $	8.	Pêche		4 170 900 $	125
		Administration de la pêche sportive et commerciale, des programmes d'empoissonnement, des programmes se rapportant à l'habitat des poissons, et du programme d'aide au transport pour les pêcheurs du Nord.			
		(a) Administration			
215 900 $		(1) Salaires	232 400 $		
46 600		(2) Autres dépenses	46 700		
262 500 $			279 100 $		
		(b) Bureaux régionaux			
740 900 $		(1) Salaires	739 000 $		
250 100		(2) Autres dépenses	250 200		
991 000 $			989 200 $		
		(c) Pisciculture			
581 500 $		(1) Salaires	618 700 $		
161 200		(2) Autres dépenses	161 200		
742 700 $			779 900 $		
		(d) Aide à l'industrie de la pêche			
571 200 $		(1) Salaires	672 100 $		
91 300		(2) Autres dépenses	228 900		
662 500 $			901 000 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 584 400 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le renouvellement forestier, ce qui porte le montant total autorisé à 2 922 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(e) Gestion de la pêche commerciale			
181 700 $		(1) Salaires	193 200 $		
31 700		(2) Autres dépenses	30 700		
213 400 $			223 900 $		
		(f) Gestion de la pêche sportive			
167 300 $		(1) Salaires	175 800 $		
40 000		(2) Autres dépenses	40 000		
207 300 $			215 800 $		
342 600 $		(g) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	342 600 $		
427 000 $		(h) Administration du programme de prêts aux pêcheurs	439 400 $		
4 585 700 $	**9.**	**Faune**		**5 035 100 $**	**126**
		Programmes de conservation et de développement des ressources fauniques pour le commerce et les loisirs.			
		(a) Administration			
217 700 $		(1) Salaires	250 100 $		
40 700		(2) Autres dépenses	41 300		
258 400 $			291 400 $		
		(b) Gestion des opérations			
330 900 $		(1) Salaires	321 100 $		
133 600		(2) Autres dépenses	131 000		
1 000		(3) Subventions	1 000		
465 500 $			453 100 $		
		(c) Aménagement de l'habitat			
413 700 $		(1) Salaires	429 900 $		
421 400		(2) Autres dépenses	424 300		
835 100 $			854 200 $		
		(d) Service des données biologiques			
454 000 $		(1) Salaires	490 500 $		
166 400		(2) Autres dépenses	167 300		
12 000		(3) Subventions	12 000		
632 400 $			669 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(e) Bureaux régionaux			
546 400 $		(1) Salaires	571 000 $		
177 800		(2) Autres dépenses	178 200		
724 200 $			749 200 $		
		(f) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de conservation des ressources fauniques			
110 300 $		(1) Salaires	128 300 $		
122 800		(2) Autres dépenses	122 900		
233 100 $			251 200 $		
		(g) Contrôle de l'industrie de la fourrure			
494 800 $		(1) Salaires	466 100 $		
149 100		(2) Autres dépenses	357 400		
30 900		(3) Subventions	60 900		
674 800 $		(Somme récupérable du Canada : 240 000 $)	884 400 $		
325 000 $		(h) Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine .. (Somme récupérable du Canada : 163 900 $)	327 800 $		
		(j) Contrôle du commerce des ressources fauniques			
200 400 $		(1) Salaires	213 700 $		
32 500		(2) Autres dépenses	135 500		
4 000		(3) Subventions	4 000		
200 300		(4) Indemnisation des dommages causés par le gros gibier	200 800		
437 200 $		(Somme récupérable du Canada : 102 400 $)	554 000 $		
3 180 500 $	10.	Levés et cartographie ..... Service provincial centralisé : levés officiels et directeurs, cartes géographiques et topographiques, télédétection. Bibliothèque provinciale de photographies aériennes et bureau central des cartes.		3 295 700 $	127
		(a) Administration			
265 900 $		(1) Salaires	289 500 $		
52 500		(2) Autres dépenses	52 700		
318 400 $			342 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(b) Service des levés			
681 700 $		(1) Salaires	687 400 $		
416 200		(2) Autres dépenses	416 200		
1 097 900 $			1 103 600 $		
170 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	170 000		
927 900 $			933 600 $		
		(c) Service de cartographie			
690 400 $		(1) Salaires	733 200 $		
125 500		(2) Autres dépenses	125 500		
815 900 $			858 700 $		
31 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	31 000		
784 900 $			827 700 $		
		(d) Distribution des cartes et télédétection			
386 300 $		(1) Salaires	412 800 $		
369 200		(2) Autres dépenses	369 200		
755 500 $			782 000 $		
185 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	185 000		
570 500 $			597 000 $		
		(e) Service d'informatique			
442 400 $		(1) Salaires	458 800 $		
136 400		(2) Autres dépenses	136 400		
578 800 $			595 200 $		
776 000 $	11.	Aide aux organismes		1 069 100 $	128
		Aide au bon fonctionnement des groupes et organismes suivants : Commission manitobaine de l'eau, groupe d'opposition au projet de dérivation Garrison, Commission des districts de conservation; financement du Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique du Manitoba, et subventions à l'Institut des ressources naturelles.			
42 400 $		(a) Commission manitobaine de l'eau	323 400 $		
25 000 $		(b) Groupe d'opposition au projet de dérivation Garrison	25 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(c) Commission des districts de conservation			
	300 100 $	(1) Salaires	313 700 $		
	138 500	(2) Autres dépenses	137 000		
	438 600 $		450 700 $		
	250 000 $	(d) Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique.	250 000 $		
	20 000 $	(e) Subventions à l'Institut des ressources naturelles	20 000 $		
80 691 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		98 691 300 $	
		Dépenses en capital			
10 245 000 $	.....12.	Dépenses en capital		10 066 400 $	129
	242 500 $	(a) Acquisition et construction de biens corporels - Administration provinciale de l'Entente sur le développement du Nord	242 500 $		
	8 071 400	(b) Acquisition et construction de biens corporels - Autres projets (Somme récupérable du Canada : 1 350 000 $)	7 792 800	(2)	
	1 931 100	(c) Subventions en capital	2 031 100		
90 936 000 $		**Total des crédits pour les Ressources naturelles**		108 757 700 $	

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 385 000 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du secteur agro-alimentaire, ce qui porte le montant total autorisé à 1 925 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989	
	AFFAIRES DU NORD (XIX)		
	Sommaire des programmes		
	Dépenses de fonctionnement courantes		
946 000 $	1. Administration et finances	1 581 600 $	
7 759 700	2. Développement des administrations locales	8 010 100	
2 954 100	3. Gestion et coordination des ententes	5 405 600	
10 270 800	4. Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	10 426 100	(1)
1 687 200	5. Secrétariat des affaires autochtones	1 789 600	
23 617 800 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	27 213 000 $	
	Dépenses en capital		
4 194 400	6. Dépenses en capital	4 609 400	(1)
27 812 200 $ *	**Total des crédits pour les Affaires du Nord**	31 822 400 $	

Note (1) - Ventilation du montant total autorisé au chapitre de l'Entente sur le développement du Nord :

1987-1988		1988-1989
	Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	
10 270 800 $	- Dépenses de fonctionnement courantes	10 426 100 $
2 908 000	- Dépenses en capital	2 908 000
3 294 500	- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	3 333 400
16 473 300 $	Sous-total Canada-Manitoba	16 667 500 $
12 704 400	Entente sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	26 720 900
29 177 700 $	Total pour l'Entente sur le développement du Nord	43 388 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988 | Exercice se terminant le 31 mars 1989

AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	26 381 100 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Affaires municipales	59 600
Transferts de crédits venant de :	
- Services de l'emploi et Sécurité économique, suite à l'Entente sur le développement du Nord	312 100
- Services du Gouvernement	4 800
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	1 182 600
Transferts de crédits allant à :	
- Voirie et Transport, suite à l'Entente sur le développement du Nord	(128 000)
Crédits 1987-1988 après rajustement	27 812 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

AFFAIRES DU NORD (XIX)

Dépenses de fonctionnement courantes

946 000 $	1.	Administration et finances ..... Direction, contrôle, planification et recherche, et coordination de la politique et des programmes; soutien administratif du ministère, ainsi que des communautés éloignées et de celles du Nord, dans les domaines suivants : budget, dépenses, et ententes de partage des coûts.		1 581 600 $	130
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
376 600 $		(1) Salaires	468 900 $		
76 500		(2) Autres dépenses	76 500		
453 100 $			545 400 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
365 700 $		(1) Salaires	400 900 $		
46 000		(2) Autres dépenses	48 500		
411 700 $			449 400 $		
		(d) Fonds des Affaires du Nord			
52 600 $		(1) Salaires	58 200 $		
8 000		(2) Autres dépenses	8 000		
60 600 $			66 200 $		
..... $		(e) Fonds de développement économique local	500 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)

7 759 700 $	.....2.	Développement des administrations locales ..... Services aux collectivités éloignées et à celles du Nord, dans le but de les aider à s'administrer elles-mêmes : aide financière et techniques aux municipalités, sur place.		8 010 100 $	131
		(a) Services de soutien des programmes et des opérations			
386 400 $		(1) Salaires	284 000 $		
85 000		(2) Autres dépenses	83 500		
3 344 100		(3) Service aux administrations locales	3 578 400		
75 000		(4) Subventions d'aide globale	75 000		
100 000		(5) Formation locale	100 000		
396 300		(6) Services régionaux	396 300		
845 500		(7) Subventions	851 500		
5 232 300 $			5 368 700 $		
		(b) Région de Thompson			
514 200 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes provinciaux	521 200 $		
		398 600 $ (a) Salaires ..... 405 600 $			
		115 600 (b) Autres dépenses 115 600			
		(c) Région de Le Pas			
253 300 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes provinciaux	253 900 $		
		197 300 $ (a) Salaires ..... 197 900 $			
		56 000 (b) Autres dépenses 56 000			
		(d) Région de Dauphin			
328 600 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes provinciaux	394 600 $		
		248 600 $ (a) Salaires ..... 314 600 $			
		80 000 (b) Autres dépenses 80 000			
		(e) Région de Selkirk			
509 000 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes provinciaux	545 800 $		
		382 500 $ (a) Salaires ..... 419 300 $			
		126 500 (b) Autres dépenses 126 500			
		(f) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes conjoints			
38 900 $		(1) Programme local de mesures d'urgence	38 900 $		
38 900		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	38 900		
..... $			..... $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		(g) Service technique			
599 800 $		(1) Salaires	606 200 $		
124 200		(2) Autres dépenses	124 200		
724 000 $			730 400 $		
		(h) Service de vérification			
170 900 $		(1) Salaires	168 100 $		
27 400		(2) Autres dépenses	27 400		
198 300 $			195 500 $		
2 954 100 $	3.	Gestion et coordination des ententes		5 405 600 $	132
		Administration et coordination des programmes et du financement, conformément à l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord, l'Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole, et la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba.			
		(a) Entente sur le développement du Nord - Programmes provinciaux			
153 700 $		(1) Salaires	164 100 $		
35 000		(2) Autres dépenses	35 000		
410 900		(3) Versements aux autres autorités participantes	410 900		
599 600 $			610 000 $		
		(b) Gestion et coordination des ententes			
262 200 $		(1) Salaires	329 300 $		
85 000		(2) Autres dépenses	103 500		
509 300		(3) Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba	2 855 000		
856 500 $			3 287 800 $		
		(c) Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole			
113 900 $		(1) Salaires	112 000 $		
800 100		(2) Autres dépenses	800 100		
		(Somme récupérable du Canada : 600 100 $)			
914 000 $			912 100 $	(1)	
		(d) Services de développement			
371 200 $		(1) Salaires	345 200 $		
67 800		(2) Autres dépenses	65 500		
145 000		(3) Aide aux petites entreprises	185 000		
584 000 $			595 700 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 228 000 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole, ce qui porte le montant autorisé pour ce poste à un total de 1 140 100 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
10 270 800 $	.....4.	Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord ..... (Somme récupérable du Canada : 5 855 800 $)		10 426 100 $	(2)133
1 687 200 $	.....5.	Secrétariat des affaires autochtones ..... Aide à l'élaboration de la politique; recherche et planification; analyse de la politique; négociations interprovinciales et fédérale-provinciale; organisation et coordination de diverses activités; appui au Conseil exécutif par l'intermédiaire du Comité du Cabinet sur les affaires autochtones.		1 789 600 $	134
336 800 $		(a) Salaires	364 000 $		
177 600		(b) Autres dépenses	177 600		
572 800		(c) Subventions	648 000		
600 000		(d) Fonds de développement économique pour les autochtones	600 000		
23 617 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		27 213 000 $	
		Dépenses en capital			
4 194 400 $	.....6.	Dépenses en capital		4 609 400 $	135
		(a) Acquisition et construction de biens corporels - Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord			
2 392 000 $		(1) Affaires du Nord	2 392 000 $		
516 000		(2) Autres ministères ..... (Somme récupérable du Canada : 1 254 700 $)	516 000		
2 908 000 $			2 908 000 $	(3)	

Note (2) - Ventilation du montant total autorisé au chapitre de l'Entente sur le développement du Nord :

1987-1988		1988-1989
	Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	
10 270 800 $	- Dépenses de fonctionnement courantes	10 426 100 $
2 908 000	- Dépenses en capital	2 908 000
3 294 500	- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	3 333 400
16 473 300 $	Sous-total Canada-Manitoba	16 667 500 $
12 704 400	Entente sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	26 720 900
29 177 700 $	Total pour l'Entente sur le développement du Nord	43 388 400 $

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 727 000 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le développement du Nord, ce qui porte le montant des Dépenses en capital autorisé pour ce poste à un total de 3 635 000 $. Comme le montre la note (2), le montant total autorisé des dépenses à partager avec le Canada, y inclus les Dépenses de fonctionnement courantes, s'élève à 16 667 500 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		(b) Acquisition et construction de biens corporels			
	501 400 $	(1) Autres projets	1 101 400 $		
	185 000	(2) Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba	.....		
	600 000	(3) Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	600 000		
	1 286 400 $		1 701 400 $		
27 812 200 $		**Total des crédits pour les Affaires du Nord**		31 822 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (XXIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
..... $	.....1.	Direction générale des services aux personnes âgées ..... Services de soutien donnés au ministre délégué à la situation des personnes âgées et renseignements fournis aux personnes âgées sur les programmes gouvernementaux pour que celles-ci puissent s'en prévaloir plus facilement.		200 000 $	136
..... $ *		**Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées**		200 000 $	

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	..... $
Crédits 1987-1988 après rajustement	..... $

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

AFFAIRES URBAINES (XX)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes	
540 800 $	1. Administration et finances	499 200 $
41 000 000	2. Aide financière à la Ville de Winnipeg	44 811 000
2 981 700	3. Coordination de la politique	4 507 700
44 522 500	**Total des dépenses de fonctionnement**	49 817 900 $
	Dépenses en capital	
21 425 700	4. Dépenses en capital	23 748 500
65 948 200 $ *	**Total des crédits pour les Affaires urbaines**	73 566 400 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	64 994 600 $
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	2 600
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	951 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	65 948 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
540 800 $	1.	Administration et finances ..... Fonctionnement du cabinet du Ministre et du bureau du Sous-ministre; gestion des ressources humaines, services financiers et autres services administratifs.		499 200 $	137
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
229 500 $		(1) Salaires	227 800 $		
48 300		(2) Autres dépenses	55 300		
277 800 $			283 100 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
229 400 $		(1) Salaires	181 900 $		
23 300		(2) Autres dépenses	23 900		
252 700 $			205 800 $		
41 000 000 $	2.	Aide financière à la Ville de Winnipeg ..... Subventions de fonctionnement courant à la Ville de Winnipeg.		44 811 000 $	(1)138
18 746 000 $		(a) Subvention aux programmes en cours	19 326 000 $		
15 754 000		(b) Subvention aux transports en commun	16 485 000		
6 500 000		(c) Subvention d'aide globale	6 900 000		
.....		(d) Subvention de compensation pour les versements en matière d'éducation	2 100 000		
2 981 700 $	3.	Coordination de la politique ..... Formulation de la politique, conseils sur la planification urbaine, relations intergouvernementales avec la Ville de Winnipeg; paiement de la quote-part de la Province pour l'amélioration du centre de Winnipeg; aide à la participation des résidents du centre aux projets d'emploi et de développement.		4 507 700 $	139
340 400 $		(a) Salaires	362 700 $		
148 300 $		(b) Autres dépenses	103 300 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 12 720 000 $ est prévu dans les Dépenses en capital, ce qui porte le montant des subventions à la Ville de Winnipeg à un total de 57 531 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
		(c) Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
195 700 $		(1) Versements aux autres autorités participantes	..... $		
356 100		(2) Versements aux autres ministères provinciaux.	.....		
551 800 $			..... $		
		(d) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
372 000 $		(1) Versements aux autres autorités participantes	666 200 $		
1 120 000		(2) Versements aux autres ministères provinciaux.	2 299 700		
188 000		(3) Dépenses ministérielles	776 000		
1 680 000 $		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 2 127 500 $)	3 741 900 $	(2)	
		(e) Accord Canada-Manitoba au sujet de la récréation et de la conservation sur le couloir de la rivière Rouge (A.R.C.)			
25 000 $		(1) Administration de l'Accord et autres dépenses (Somme récupérable du Canada : 6 900 $)	13 800 $		
		(f) Aménagement des rives			
42 600 $		(1) Salaires	48 900 $		
18 100		(2) Autres dépenses	61 600		
60 700 $			110 500 $		
175 500 $		(g) Réaménagement du côté nord de l'avenue Portage ..	175 500 $		
44 522 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**49 817 900 $**	
		Dépenses en capital			
21 425 700 $	.....4.	Dépenses en capital		**23 748 500 $**	140
		(a) Acquisition et construction de biens corporels- Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
1 646 700 $		(1) Versements aux autres autorités participantes	..... $		
1 065 300		(2) Versements aux autres ministères provinciaux.	.....		
1 864 600		(3) Dépenses ministérielles	3 200 000		
4 576 600 $		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 2 133 300 $)	3 200 000 $	(3)	

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 935 500 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 574 900 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 4 677 400 $. En y ajoutant le total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 13 386 200 $.

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 800 000 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le centre de Winnipeg; le montant total des Dépenses en capital autorisé pour l'Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 4 000 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
	737 400 $	(b) Acquisition et construction de biens corporels - Aménagement du couloir de la rivière Rouge, dans le cadre de l'Accord sur la récréation et la conservation	16 000 $		
	13 531 800 $	(c) Aide financière à la Ville de Winnipeg	12 720 000 $		
	684 400 $	(d) Aménagement des rives	70 000 $		
		(e) Acquisition et construction de biens corporels - Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
	700 000 $	(1) Versements aux autres autorités participantes	3 899 900 $		
	280 000	(2) Versements aux autres ministères provinciaux.	1 192 000		
	140 000	(3) Dépenses ministérielles	1 875 100		
	1 120 000 $	(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 1 935 100 $)	6 967 000 $	(4)	
	775 500 $	(f) Réaménagement du côté nord de l'avenue Portage ..	775 500 $		
65 948 200 $		**Total des crédits pour les Affaires urbaines**		73 566 400 $	

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 1 741 800 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 298 000 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 8 708 800 $. En y ajoutant le total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 13 386 200 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AUTORISATIONS DE CRÉDITS -			
		ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI)			
10 371 900 $	.....1.	Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba		12 975 100 $	141
		Dépenses provinciales liées aux activités entreprises à la suite de diverses ententes fédérales-provinciales.			
628 700 $		(a) Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	713 800 $		
		327 700 $ (1) Fonctionnement ..... 328 800 $			
		301 000 (2) Capital et subventions 385 000			
		(Somme récupérable du Canada : 180 000 $)			
961 700		(b) Entente 1985 - 1990 sur le tourisme	1 244 500		
		521 700 $ (1) Fonctionnement ..... 621 200 $			
		440 000 (2) Capital et subventions 623 300			
		(Somme récupérable du Canada : 622 300 $)			
3 294 500		(c) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	3 333 400		
		2 567 500 $ (1) Fonctionnement ..... 2 606 400 $			
		727 000 (2) Capital et subventions 727 000			
		(Somme récupérable du Canada : 1 777 600 $)			
1 282 200		(d) Entente sur le centre de Winnipeg	800 000		
		138 000 $ (1) Fonctionnement .... $			
		1 144 200 (2) Capital et subventions 800 000			
		(Somme récupérable du Canada : 533 300 $)			
700 000		(e) Nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg	2 677 300		
		420 000 $ (1) Fonctionnement ..... 935 500 $			
		280 000 (2) Capital et subventions 1 741 800			
		(Somme récupérable du Canada : 1 015 700 $)			
228 500		(f) Entente spéciale d'aménagement rural et de développement agricole	228 000		
		228 500 $ (1) Fonctionnement ..... 228 000 $			
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			
429 500		(g) Entente sur l'exploitation minérale (EDER)	371 300		
		429 500 $ (1) Fonctionnement ..... 371 300 $			
70 000		(h) Entente sur la planification du développement économique	30 000		
		70 000 $ (1) Fonctionnement ..... 30 000 $			
		(Somme récupérable du Canada : 15 000 $)			

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AUTORISATIONS DE CRÉDITS -			
		ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI) (suite)			
..... $	(j)	Développement économique du secteur de la santé .		800 000 $	
		..... $ (1) Fonctionnement	800 000 $		
584 400	(k)	Entente sur le renouvellement forestier		584 400	
		584 400 $ (1) Fonctionnement	584 400 $		
		(Somme récupérable du Canada :	70 200 $)		
320 200	(m)	Entente de développement des entreprises des communications et de la culture		320 200	
		320 200 $ (1) Fonctionnement	320 200 $		
209 200	(n)	Entente sur le développement des transports		209 200	
		209 200 $ (1) Fonctionnement	209 200 $		
		(Somme récupérable du Canada :	53 000 $)		
1 403 000	(p)	Entente auxiliaire sur Churchill		1 403 000	
		20 800 $ (1) Fonctionnement	20 800 $		
		1 382 200 (2) Capital et subventions	1 382 200		
260 000	(q)	Entente sur les autobus urbains		260 000	
		260 000 $ (1) Fonctionnement	260 000 $		
10 371 900 $ *		**Total des crédits pour les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba**		12 975 100 $ (1)	

Note (1) - Le montant total autorisé pour les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, soit 12 975 100 $, se répartit ainsi : 7 315 800 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et 5 659 300 $ pour les Dépenses en capital.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

AUTORISATIONS DE CRÉDITS -

ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	7 811 700 $
Transferts de crédits venant de :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs, suite à l'Entente sur le développement des entreprises des communications et de la culture .	320 200
- Services de l'emploi et Sécurité économique, suite à l'Entente sur le développement du Nord ..	78 000
- Voirie et Transport, suite à l'Entente auxiliaire sur Churchill	1 403 000
- Voirie et Transport, suite à l'Entente sur le développement des transports	209 200
- Industrie, Commerce et Tourisme, suite à l'Entente 1985-1990 sur le tourisme	6 400
- Industrie, Commerce et Tourisme, suite à l'Entente sur les autobus urbains	260 000
- Ressources naturelles, suite à l'Entente sur le renouvellement forestier	584 400
Transferts de crédits allant à :	
- Voirie et Transport, suite à l'Entente sur le développement du Nord ..	(32 000)
- Industrie, Commerce et Tourisme, suite à l'Entente sur la planification du développement économique	(210 000)
- Ressources naturelles, suite à l'Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	(59 000)
Crédits 1987-1988 après rajustement	10 371 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Exercice se terminant le 31 mars 1989

ALLÉGEMENT DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS (XXVIII)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	1 445 000 $
Transferts de crédits allant à :	
- Agriculture	(1 100 000)
- Industrie, Commerce et Tourisme	(345 000)
Crédits 1987-1988 après rajustement	..... $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CRÉDITS - INONDATIONS ET URGENCES DIVERSES (XVIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 000 000 $	1.	Crédits - Inondations et urgences diverses ..... Dépenses liées aux inondations et autres désastres naturels : subventions aux municipalités lors d'inondations, dépenses ministérielles liées aux inondations, Comité manitobain d'aide aux sinistrés, et autres dépenses connexes. (Somme récupérable du Canada : 725 000 $)		2 750 000 $	142
1 000 000 $	*	**Total des crédits pour les Inondations et urgences diverses .....**		2 750 000 $	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	1 000 000 $
Crédits 1987-1988 après rajustement	1 000 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ALLOCATION POUR LES PERTES SUBIES ET LES DÉPENSES FAITES			
		PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET D'AUTRES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX (XXXV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
..... $	.....1.	Allocation pour les pertes et les dépenses ..... Financement des pertes subies et des dépenses faites par les sociétés d'État, les organismes, commissions et conseils gouvernementaux, ainsi que des pertes et dépenses découlant des programmes, qui ont été constatées à la suite de la dernière vérification des obligations financières du Gouvernement et des provisions pour dépréciation, et pour lesquelles aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent budget.		15 400 000 $	143
..... $		Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels	2 600 000 $		
.....		Société manitobaine du pétrole et du gaz naturel	300 000		
.....		Manitoba Potash Corporation	2 400 000		
.....		Manitoba Properties Inc.	10 100 000		
..... $ *		**Total des crédits pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux**		15 400 000 $	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	..... $
Crédits 1987-1988 après rajustement	..... $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

FONDS MANITOBAIN DE SOUTIEN À L'EMPLOI (XXIX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

8 058 900 $	.....1.	Fonds manitobain de soutien à l'emploi		..... $	
8 058 900 $	*	**Total des crédits pour le Fonds manitobain de soutien à l'emploi**	..	..... $	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	55 000 000 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(140 100)
- Finances	(180 100)
Transferts de crédits allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(1 600 900)
- Éducation	(7 649 900)
- Services de l'emploi et Sécurité économique	(13 000 300)
- Énergie et Mines	(259 000)
- Services du Gouvernement	(500 900)
- Voirie et Transport	(8 061 000)
- Industrie, Commerce et Tourisme	(8 092 600)
- Travail	(32 000)
- Ressources naturelles	(5 290 700)
- Affaires du Nord	(1 182 600)
- Affaires urbaines	(951 000)
Crédits 1987-1988 après rajustement	8 058 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

466 471 000 $	1.	Total des crédits législatifs	492 731 000 $
3 751 389 300	2.	Total des crédits votés	4 097 810 800 $
4 217 860 300 $ *		**Total des crédits votés et des crédits législatifs ...**	4 590 541 800 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	4 217 860 300 $
Crédits 1987-1988 après rajustement	4 217 860 300 $